

## **Conditions Générales d'Utilisation et de Vente des Services de Upply**

Upply est une plateforme digitale qui redéfinit les fondamentaux de l'industrie de la supply chain.

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer les conditions générales d'utilisation du Site Internet pour tout Utilisateur et de fixer les conditions générales de vente aux Utilisateurs en cas de souscription aux Services payants proposés par Upply.

L'accès au Site Internet et aux différents Services implique l'acceptation pleine et entière des CGU/CGV.

Upply reste libre, à tout moment, d'améliorer, modifier, corriger ou supprimer tout ou partie des CGU / CGV. Ces modifications sont réputées avoir été portées à la connaissance des Utilisateurs et / ou Clients par leur simple mise en ligne. En tout état de cause, les Conditions sont réputées être acceptées sans réserve par tout Utilisateur accédant au Site Internet après leur mise en ligne.

Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de connexion de chaque Utilisateur au Site Internet. L'Utilisateur est donc invité à s'y référer à chaque visite afin de lire la dernière version disponible sur le Site Internet.

En cas de modification substantielle, Upply s'engage à informer ses Utilisateurs par e-mail et recueillir son consentement.

Les Utilisateurs qui n'acceptent pas d'être liés par les présentes CGU /CGV ne doivent pas utiliser les Services du Site Internet.

## Définitions

« **Acheteur** » désigne la société qui achète une Prestation de transport sur le Site Internet via le Service Acheter et Vendre.

« **Administrateur** » : le premier Utilisateur rattachant un Compte Utilisateur à une société donnée ou son remplaçant le cas échéant.

« **API** » ou « **API Upply** » : désigne une spécification d'interface de programme d'application qui permet aux Utilisateurs de bénéficier de certains Services de manière automatisée.

« **Base de Données** » : ensemble structuré et organisé des Données recueillies par Upply auprès des Utilisateurs / Clients et des données générées, calculées et intégrées par Upply auxquelles les outils et la plateforme sont reliés. La Base de Données est financée, constituée, structurée et exploitée par Upply qui en est titulaire, indépendamment des Données qui la composent, en sa qualité de Producteur au sens de l'article L341-1 du Code de la propriété intellectuelle ou de l'article 7.1 de la directive européenne 96/9/CE.

« **CGU / CGV** » : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente, et toutes versions ultérieures en vigueur.

« **Compte Utilisateur** » : compte créé en ligne permettant d'accéder à certains Services du Site Internet.

« **Code Malveillant** » désigne les virus, vers informatiques, time-bombs, cheval de Troie et autres codes, fichiers, scripts, agents ou programmes nuisibles ou malveillants.

« **Commande** » : désigne toute Offre et / ou Demande acceptée conformément aux CGU / CGV.

« **Commission** » désigne la rémunération de Upply au titre du Service Acheter et Vendre.

« **Demande** » : publication sur le Site par un Acheteur d'une demande de transport précisant l'origine, la destination, la date d'enlèvement, les caractéristiques de la Marchandise et le prix que l'Acheteur envisage pour cette Prestation.

« **Données d'Entreprise** » désigne l'ensemble de Données traitées par Upply et/ou échangées avec l'Utilisateur et/ou le Client dans le cadre de l'exécution des Services, en ce compris notamment les données d'identification pendant l'utilisation des Services à l'exclusion des Données Personnelles telles que définies dans la [Politique de confidentialité](#).

« **e-Attestations** » : désigne la société e-Attestations.com dont le numéro de SIREN est le 503829368 et dont le siège social est situé 2-12 rue du chemin des femmes, 91300 Massy.

« **Nous** » ou « **Notre** » ou « **Upply** » ou « **L'Editeur** » désigne Upply, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 100.000,00 euros, dont le siège social est situé au 26 Quai Charles Pasqua, Espace Seine, 92300 Levallois-Perret, France, identifié sous le numéro 518 618 608 RCS Nanterre.

« **Marchandises** » : désigne tout produit (matières premières, objets manufacturés, etc) susceptibles d'être acheté ou vendu, en gros ou au détail et qui ne relève pas des catégories de marchandises particulières pour lesquelles il existe des règles spécifiques (licences ou autorisations préalables, certificats sanitaires ou phytosanitaires telles que les déchets, les marchandises réfrigérées, le vrac etc)

« **Lettre de transport** » : document qui matérialise le contrat de transport, et ce quels que soient la forme des « documents de transport » utilisés (bon d'enlèvement, de livraison).

« **Licence** » : désigne les licences suivantes :

- La « **Licence d'Essai** » :
  - Elle donne accès au Service Comparer un Prix via API.
  - Elle est gratuite et sans engagement de durée.

- Elle est limitée à mille (1000) requêtes par Utilisateur étant entendu que ce montant s'applique à l'entreprise représentée par l'Utilisateur.
  - La « **Licence Entreprise** » :
    - Elle est payante : son prix est composé d'un montant fixe de 11 400 euros hors taxes et d'un montant dépendant de l'utilisation de l'API par l'Utilisateur. Ce montant est calculé selon le nombre de Requête Effective réalisé par mois :
      - 0.2€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé moins de 10 000 Requêtes Effectives dans le mois concerné
      - 0.15€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé entre 10 001 et 100 000 Requêtes Effectives dans le mois concerné
      - 0.1€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé plus de 100 001 Requêtes Effectives dans le mois concerné
    - Elle donne accès au Service Comparer un Prix via API.
    - Elle est valable un an et renouvelable par tacite reconduction sauf notification envoyée par email au service client (à l'adresse suivante : service.client@upply.com ) un (1) mois avant la date de fin de la licence.
  - La « **Licence Contributive** » :
    - Elle est payante : son prix est composé d'un montant fixe de 11 400 euros hors taxes et d'un montant dépendant de l'utilisation de l'API par l'Utilisateur. Ce montant est calculé selon le nombre de Requête Effective réalisé par mois :
      - 0.05€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé moins de 10 000 Requêtes Effectives dans le mois concerné
      - 0.035€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé entre 10 001 et 100 000 Requêtes Effectives dans le mois concerné
      - 0.02€ par Requête Effective si l'Utilisateur a réalisé plus de 100 001 Requêtes Effectives dans le mois concerné
    - Elle donne accès au Service Comparer un Prix via API.
    - Elle est soumise à la contribution par l'Utilisateur à la richesse des données Uply en lui fournissant des informations réelles et actualisées sur ses tarifs de transport.
    - Elle est valable un an et renouvelable par tacite reconduction sauf notification envoyée par email au service client (à l'adresse suivante : service.client@upply.com ) un (1) mois avant la date de fin de la licence.
- « **Offre** » ou « **Offre de transport** » : publication sur le Site par un Vendeur d'une offre de capacité de transport précisant la localisation du moyen de transport, les destinations possibles, les caractéristiques du camion, le prix et la date de disponibilité.
- « **Preuve de livraison** » : désigne le document tel que lettre de voiture ou bon de livraison qui doit être déposé par le Vendeur sur le Site internet après la livraison.
- « **Prestation** » ou « **Prestation de transport** » : désigne toute prestation de transport public routier de Marchandise au départ et à l'origine de la France.
- « **Prestataire de paiement** » : désigne la société WEBHELP PAYMENT SERVICES, société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 330 423 815 et établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le code 14378 et passeporté en Europe.
- « **Prix de Transport** » : désigne la rémunération du Vendeur au titre de la Prestation de Transport, tel que défini dans les CGU / CGV.

« **Requête Effective** » : désigne une requête faite via une API qui a permis le retour d'un jeu complet d'informations. Le caractère effectif de la requête sera déterminé par Upply et sera mentionné sur le tableau de bord de l'Utilisateur, disponible à l'adresse <https://developers.upply.com/>

« **Sendbird** » : désigne un outil de messaging mis en place par SendBird situé 107 S Railroad Ave. San Mateo, CA 94401, États-Unis, qui permet à l'Acheteur et au Vendeur actifs sur le Site d'échanger des informations en direct sur leurs Prestations de transport respectives.

« **Services** » désigne l'ensemble des Services fournis par Upply sur le Site en ce inclus, et de manière non exhaustive les Services suivants:

- « **Service Acheter et Vendre** » désigne le Service payant permettant de faire rencontrer une Demande et une Offre.
- « **Service Comparer un Prix** » désigne le Service permettant de comparer un tarif logistique fourni par l'Utilisateur sur une ligne de transport avec les tarifs référencés par Upply.
- « **Service comparer un Budget** » désigne le Service permettant de comparer plusieurs tarifs logistiques par le biais d'un fichier informatique portant sur plusieurs lignes de transport avec les tarifs référencés par Upply.

« **Site Internet** » désigne le site internet proposé par Upply accessible par le biais du lien suivant [www.upply.com](http://www.upply.com) ainsi que le portail accessible par le biais du lien suivant <https://developers.upply.com/>

« **Utilisateurs(s)** » ou « **Vous** » et « **Votre** » désigne toute personne intervenant à titre professionnel au nom et pour le compte de son entreprise ou de son employeur qui accède et utilise ce Site Internet pour les besoins de son entreprise ou de son employeur, y compris les personnes qui ont créé un Compte. Ce terme inclut les Acheteurs et Vendeurs.

« **Validation** » : processus de vérification par le Site de la transmission de documents particuliers que les Acheteurs et/ou Vendeur doivent télécharger sur le Site lors de leurs inscriptions ainsi que lors de leurs Demandes et/ou Offre de transport (notamment inscription au Registre des Transporteurs, licences, assurance etc.).

« **Vendeur** » désigne le transporteur ou le commissionnaire de transport qui exécute la Prestation de transport ayant subi avec succès le processus de Validation soit le KYC opéré par e-Attestation et le KYC opéré par Webhelp Payment Services de sorte à être autorisé à vendre des Prestations de transport sur le Site.

## **Accès au Site Internet et aux Services**

Toute personne ayant accès à une connexion internet peut accéder au Site Internet, 7 /7 et 24h / 24h.

L'accès au Site Internet est gratuit.

L'Utilisateur est informé que l'accès au Site Internet et l'inscription au Site Internet ne comportent aucune obligation d'achat.

Tous les équipements que l'Utilisateur utilise pour se connecter au Site Internet doivent à tout moment être conformes à la législation, aux règles ainsi qu'à tout règlement applicable et répondre aux exigences qu'ils imposent. En cas de perturbation du Site Internet pouvant être retracée jusqu'à l'équipement de l'Utilisateur, l'Utilisateur devra immédiatement débrancher l'équipement qui cause la perturbation.

L'Utilisateur est informé que le Site Internet est optimisé pour une utilisation avec un navigateur de dernière génération. L'Utilisateur s'engage à accéder au Site Internet en utilisant un équipement sans virus, à ne pas utiliser le Site Internet pour stocker, transmettre un Code Malveillant, interférer ou perturber l'intégrité ou la performance du Site Internet.

Upply se réserve le droit de refuser, suspendre, restreindre ou supprimer de manière discrétionnaire l'accès à tout ou partie du Site Internet, y compris l'accès au contenu et fonctionnalités du Site Internet, et ce sans préavis ni indemnité, et notamment en cas d'informations inexacte, de suspicion de fraude, de concurrence déloyale ou de détournement de l'utilisation des Services, et plus généralement en cas de non-respect des obligations contractuelles (en ce inclus le défaut de paiement).

En toute hypothèse, l'Utilisateur et / ou l'Administrateur ayant fait l'objet d'un refus, d'une suspension ou d'une suppression d'accès à son Compte sera informé par courrier électronique des motifs de la décision prise par Upply.

## **Création et gestion de Compte**

L'Utilisateur crée son Compte :

- En renseignant le formulaire d'inscription au moyen des informations obligatoires et signalées comme telles;
- En créant un mot de passe qu'il s'engage à ne pas divulguer et à conserver personnellement;
- En acceptant les présentes CGU / CGV;

L'utilisation du Compte par l'Utilisateur est personnelle. L'Utilisateur est donc seul responsable des actions qu'il réalise via son Compte.

Chaque Utilisateur s'engage à ce que ses données soient exactes, complètes et non équivoques et à assurer régulièrement, en tant que de besoin, la mise à jour de ses données, sous peine d'exclusion.

Chaque Utilisateur peut accéder, à tout moment, au moyen de son mot de passe et son identifiant, à son Compte Utilisateur contenant l'ensemble des données fournies lors de son inscription sur le Site Internet.

L'Administrateur peut nommer un nouvel Administrateur et peut gérer les accès des Utilisateurs de la société concernée.

L'Administrateur s'engage à supprimer immédiatement l'accès d'un Utilisateur qui quitterait la société concernée par le Compte. En cas de suppression d'un Utilisateur, seul cet Utilisateur n'aura plus accès aux données de la société concernée.

Les Utilisateurs sont responsables de l'utilisation de leur Compte et du maintien de la sécurité, de la confidentialité de leurs identifiants et mots de passe. Il s'engage à prendre toutes mesures utiles pour assurer sa parfaite confidentialité, notamment afin qu'aucun tiers ne puisse usurper son identité et/ou son Compte dans des conditions susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers ainsi qu'à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables sur Internet. Si l'Utilisateur sait ou soupçonne qu'un tiers connaît ou utilise son identifiant ou son mot de passe, l'Utilisateur doit en aviser Upply dans les meilleurs délais à [service.client@upply.com](mailto:service.client@upply.com).

Chaque Utilisateur s'interdit formellement de créer ou d'utiliser un autre Compte Utilisateur que celui initialement créé, que ce soit sous sa propre identité ou celle d'un tiers, et de céder à quiconque son Compte Utilisateur.

### **Obligations générales de l'Utilisateur**

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Site Internet conformément aux stipulations des CGU /CGV.

L'Utilisateur s'engage notamment à :

- Ne pas perturber le fonctionnement du Site Internet;
- Conserver la confidentialité de ses identifiants et mot de passe en ne les communiquant à quiconque;
- Ne pas porter atteinte à la vie privée, au secret des affaires, ni au secret des correspondances en utilisant le Site;
- Ne pas reproduire, représenter ou communiquer au public de quelque façon que ce soit tout ou partie du Site;
- Ne pas développer, prendre en charge ou utiliser des logiciels, des dispositifs, des scripts, des robots ou tout autre moyen ou processus (notamment des robots d'indexation, des modules d'extension de navigateur et compléments, ou toute autre technologie ou tout travail physique) visant à effectuer du web scrapping du Site et/ou des Services;
- Ne pas extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen, et sous quelque forme que ce soit, tout ou partie du Site qui constitue une base de données protégée par la loi.

L'Utilisateur s'engage de manière générale à ne pas contrevenir aux prescriptions légales et réglementaires applicables au Site et notamment aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

## **Mise à disposition de contenus Utilisateur**

L'Utilisateur s'engage à mettre à disposition d'Upply des contenus dont il est l'auteur ou qu'il est autorisé à publier.

L'Utilisateur s'engage, dans le cadre de l'utilisation du Site Internet, à ne pas diffuser de contenu, quelle que soit sa nature ou sa forme :

- Portant atteinte au droit à l'image ou au respect de la vie privée;
- Visant à faire la publicité ou constitutif de diffusion d'annonces publicitaires;
- Portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment au regard du droit d'auteur ou du droit des marques;
- Portant atteinte aux intérêts et aux droits de tiers;
- Incitant à la haine, à la violence, à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorismes ou au suicide;
- Pouvant être jugé injurieux, menaçant, diffamatoire, xénophobe, raciste, antisémite, pornographique, pédophile, révisionniste, homophobe, sexiste;
- Contenant tout virus ou tout programme informatique de nature à interrompre, altérer, détruire ou limiter les fonctionnalités de tout ordinateur ou réseau informatique;
- En violation du secret des affaires ou au secret des correspondances;
- Et de façon générale, tout contenu contraire à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs;

L'Utilisateur est le seul responsable des contenus qu'il met à disposition sur le Site Internet.

Upply se réserve le droit de supprimer tout contenu Utilisateur manifestement illicite qui lui aura été signalé par un Utilisateur, conformément aux dispositions légales en vigueur et prévues notamment dans la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004. La responsabilité de Upply ne pourra en aucun cas être recherchée en cas d'exercice de cette faculté.

L'Utilisateur autorise expressément Upply à utiliser, distribuer, héberger, stocker, reproduire, modifier, adapter, traduire et afficher ses contenus sur le Site Internet et/ou tout autre média (y compris les médias physiques et numériques), par tout moyen, à des fins d'exploitation et d'amélioration des Services proposés par Upply et du Site Internet. Cette autorisation est valable pour le moment entier et concédée pour une durée de dix (10) ans à compter de la mise à disposition du contenu par l'Utilisateur.

L'Utilisateur déclare et garantit que tout document, information, données et contenus fournis à Upply pendant son utilisation du Site Internet et/ou des Services sont exacts et à jour au moment de la communication.

L'Utilisateur garantit Upply contre tout trouble, action, réclamation, opposition, revendication et éviction quelconque provenant d'un Utilisateur ou d'un tiers qui considérerait qu'un contenu d'un Utilisateur porte atteinte à ses droits, ainsi que contre tout dommage ou responsabilité encouru dans l'exercice des droits y étant attachés et s'engage à prendre en charge tous les dommages et intérêts ou frais de justice (y compris les frais d'avocat, dépens et frais non compris dans les dépens) que Upply pourrait avoir à supporter en raison du contenu mis à disposition par l'Utilisateur.

## **Service Comparer et Analyser**

L'accès aux Services Comparer et Analyser est gratuit, à l'exception du Service Comparer un Prix via API.

Les Utilisateurs peuvent accéder au Service Comparer un Prix soit par le navigateur Web, soit par API.

### Service Comparer un Prix – accès par le navigateur web

Le Service Comparer un prix nécessite la création d'un Compte Utilisateur au-delà de dix (10) requêtes.

L'accès au Service Comparer un Prix par le navigateur web est gratuit.

### Service Comparer un Prix - accès par API

Le Service Comparer un Prix nécessite la création d'un Compte Utilisateur.

Les données utilisées par l'API sont extraites de la Base de Données.

### Accès à l'API

L'Utilisateur se connecte sur <https://developers.upply.com/>, choisit le type de Licence et accepte expressément les CGU / CGV.

Upply valide la demande de Licence et active l'accès à l'API.

L'Utilisateur recevra ensuite un mail de confirmation d'Upply.

L'Utilisateur se connecte sur <https://developers.upply.com/> pour disposer de la clef API nécessaire pour sa connexion.

### Droits de l'Utilisateur :

Les Utilisateurs lorsqu'ils diffusent ou reproduisent les données issues de l'API devront identifier la base de données d'Upply par les mentions suivantes en caractères apparents, et ce, quelle qu'en soit la forme : « Source : upply.com ».

- Licence d'Essai : Sous réserve d'avoir identifié la source Upply, Upply accorde à l'Utilisateur un droit non exclusif, non transférable et non sous-licenciable d'accéder et d'utiliser les rapports produits par Upply uniquement pour ses propres besoins internes d'entreprise, pendant toute la durée des droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent à l'exclusion de tout autre droit. Aucun droit de propriété, quel qu'il soit, n'est cédé à l'Utilisateur.
- Licence Entreprise et Licence Contributive : Sous réserve d'avoir identifié la source Upply, Upply accorde à l'Utilisateur un droit non exclusif, non transférable et non sous-licenciable d'accéder et d'utiliser les rapports produits par Upply pour ses propres besoins internes d'entreprise et les besoins de ses clients, pendant toute la durée des droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent à l'exclusion de tout autre droit. Aucun droit de propriété, quel qu'il soit, n'est cédé à l'Utilisateur.



### Obligations d'Upply

Conformément à son obligation de moyen, Upply s'engage à tout mettre en œuvre pour que sa Base de Données soit mise à la disposition de l'Utilisateur de façon continue par le biais de l'API. Dans l'hypothèse d'un problème technique, Upply fera ses meilleurs efforts pour procéder, dans les meilleurs délais, aux réparations nécessaires. Upply ne peut garantir que les données extraites de sa Base de Données et fournies aux Utilisateurs soient exemptes d'erreurs ou de références inexactes.

### Obligations de l'Utilisateur

Les Utilisateurs déclarent et garantissent que toutes les informations fournies pendant la durée de la Licence sont exactes, réelles et à jour au moment de leur communication à Upply. L'Utilisateur est seul responsable de son utilisation de l'API et de celle éventuelle d'utilisateurs finaux. Par conséquent, l'Utilisateur et d'éventuels utilisateurs finaux doivent respecter les CGU/CGV et la politique de confidentialité de Upply.

L'Utilisateur ne doit pas permettre sciemment à une personne tierce à la société représentée par l'Utilisateur d'utiliser sa Licence.

L'Utilisateur ne doit pas essayer de télécharger, de se connecter, d'obtenir ou de fournir l'accès à l'API ou de l'utiliser à des fins qui ne sont pas expressément autorisées par les CGU/CGV.

Sauf les droits décrits par les CGU/CGV et ceux prévus par le droit applicable, l'Utilisateur ne peut modifier, traduire, adapter, procéder à une rétro-ingénierie (« reverse engineer »), décompiler ou désassembler le code source ou la structure, la séquence, l'organisation et/ou les informations reçues via l'API (sauf dans la mesure des limites applicables aux restrictions relatives à la rétroconception en vertu de l'application des lois locales, étatiques, nationales, ou de tout autre loi, règle ou règlement en vigueur).

En sus, aucun titre, ni aucun droit de propriété sur l'API actuel ou si modifié ultérieurement, ne peut être transféré ou ne sera transféré à l'Utilisateur en application des CGU/CGV. L'Utilisateur ne doit faire aucune revendication concernant les droits de propriété intellectuelle, ce qui inclut, sans s'y limiter, les droits d'auteur et les brevets relatifs à l'API ou les améliorations, adaptations, développement ou modifications qui y sont apportées.

En sus, nonobstant la Licence octroyée, l'Utilisateur s'engage à ne pas :

- Utiliser l'API pour faire fonctionner des applications sensibles pouvant porter atteinte à la vie ou à la propriété d'autrui ;
- Louer, céder, revendre, distribuer, utiliser l'API ou le contenu du Site de façon autonome ou à toute fin commerciale en vue de tirer un avantage commercial ou économique direct sauf autorisation préalable et écrite d'Upply et mention expresse de la source ;

- Utiliser l'API d'une façon non conforme ou incompatible avec toute partie de la documentation de l'API ;
- Utiliser l'API dans des produits ou services, ou pour développer des produits et services qui font concurrence aux produits et services proposés par Upply.

#### Mise à jour de l'API

Upply peut périodiquement modifier les APIs ou faire évoluer ses APIs.

Néanmoins, Upply s'engage à fournir des efforts raisonnables pour continuer à soutenir la version précédente d'une API ayant été modifiée pendant les douze (12) mois qui suivent la modification ou la dépréciation.

Upply se réserve le droit de supprimer une API pour des raisons de sécurité, de propriété intellectuelle, pour se conformer à la loi ou à des demandes d'entités gouvernementales).

#### Mention de l'Utilisateur

Upply peut se référer publiquement à l'Utilisateur en tant que détenteur de Licence. Upply peut également publier le nom de l'Utilisateur et son logo sur son Site Internet et dans d'autres documents marketing ou promotionnels sans consentement supplémentaire.

#### Facturation et paiement de la Licence

Une facture du montant fixe de la Licence Entreprise ou de la Licence Contributive est émise par Upply au moment de la confirmation de la Licence. Upply établit ensuite une facture mensuelle à la fin de chaque mois pour le montant variable dépendant de l'utilisation de l'API par l'Utilisateur.

Les factures sont payables par virement à réception de la facture, sans escompte, au lieu de l'émission de celle-ci, et en tout état de cause, dans un délai qui ne peut excéder trente (30) jours à compter de sa date d'émission. Conformément à l'article 1344 du Code civil, le débiteur est réputé avoir été mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation. Tout retard dans le paiement entraîne de plein droit, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, l'exigibilité des intérêts de retard d'un montant équivalent au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, et fixée selon les modalités définies à l'article L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour des frais de recouvrement d'un montant de 40 euros suivant l'article D.441-5 du Code de commerce et ce sans préjudice de la réparation éventuelle dans les conditions du droit commun de tout autre dommage résultant directement de ce retard.

En tout état de cause, Upply peut résilier l'accès et l'utilisation de l'API en cas de retard de paiement de l'Utilisateur supérieur à trente (30) jours.

#### Résiliation de la Licence

L'Utilisateur ne peut résilier sa Licence pendant le délai pour lequel il s'est engagé. Cependant en cas de défaut avéré et prouvé de l'API, l'Utilisateur notifiera le service client à l'adresse suivante : [service.client@upply.com](mailto:service.client@upply.com).

Si le problème persiste, l'Utilisateur pourra résilier la Licence sans préavis en notifiant sa décision au service client. L'Utilisateur sera remboursé de la portion du montant fixe de la Licence, correspondant au nombre de mois non utilisés.

Upply peut résilier l'accès et l'utilisation de l'API Upply à tout moment, avec ou sans préavis, en raison de votre violation ou de votre non-respect des CGU/CGV, de votre utilisation inadaptée ou abusive de l'interface API ou encore si son utilisation permet d'accéder ou d'utiliser des services susceptibles d'enfreindre des lois locales, étatiques, provinciales, nationales, ou de toute autre loi, règle ou règlement en vigueur ou est susceptible d'engager la responsabilité de Upply.

En cas de résiliation, tous les droits et Licence accordés à l'Utilisateur dans le cadre de sa Licence seront résiliés immédiatement. L'Utilisateur devra détruire toutes les informations confidentielles de Upply et supprimer le contenu stocké conformément à l'utilisation de l'API Upply et le certifier à Upply dans un délai de trente (30) jours.

### **Service Acheter et Vendre**

Upply est chargée de mettre en relation sur le Site Internet un Acheteur et un Vendeur au fin de réalisation d'une Prestation de transport. Upply est expressément exclue de la relation contractuelle entre l'Acheteur et le Vendeur s'agissant de la Prestation de transport.

Le Service Acheter et Vendre s'adresse uniquement aux professionnels dont le siège social est établi dans les pays suivants :

- S'agissant des Acheteurs : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie, Pologne.
- S'agissant des Vendeurs : France, Belgique, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Luxembourg, Pologne et Lituanie ;

Un Compte Utilisateur est obligatoire pour pouvoir avoir accès au Service Acheter et Vendre. Le Vendeur doit être dûment habilité pour transporter les Marchandises.

L'Acheteur s'engage à ne faire transporter que des Marchandises licites et lui appartenant, ou appartenant à un tiers qui l'a régulièrement mandaté pour les faire transporter.

Une fois le Compte Utilisateur créé, les informations relatives à l'Acheteur et Vendeur seront vérifiées.

Les informations vérifiées obligatoirement sont les suivantes :

- Kbis de moins de trois mois de la société
- IBAN
- Licence de transport intérieur ou communautaire marchandises
- Attestation d'assurance responsabilité civile transport
- Pièce d'identité du représentant légal
- Déclaration des bénéficiaires effectifs

Sont vérifiées facultativement :

- L'adresse du domicile du représentant légal
- Pièce d'identité du délégataire
- ID des autres bénéficiaires effectifs
- Adresse domicile des bénéficiaires effectifs

Les documents demandés au Vendeur sont :

- ID du représentant légal
- Licence de transport et/ ou inscription au registre des commissionnaires propres au pays où se situe le Vendeur.
- Assurance RC Transport
- Extrait du registre du commerce de moins de 3 mois
- Justificatif bancaire : Extrait de compte / Attestation de la banque / RIB / IBAN
- Équivalent déclaration des bénéficiaires effectifs

Upply sous-traite une partie de ce processus à e-Attestations et au Prestataire de paiement, ce que le Vendeur accepte tout en garantissant qu'il est autorisé à transmettre l'ensemble des informations communiquées.

Le Vendeur recevra un email de e-Attestations lui demandant de créer un compte sur e-Attestations lui permettant de télécharger l'ensemble des documents requis et de les mettre à jour, le cas échéant.

En créant son compte sur e-Attestations, le Vendeur autorise automatiquement tous donneurs d'ordre à venir télécharger le cas échéant, ses documents sur la plateforme e-Attestations.

Le refus du Vendeur ou de l'Acheteur de fournir à Upply et/ ou ses sous-traitants les documents à jour peut entraîner, si les vérifications des documents par Upply sont impossibles, une suspension temporaire de l'accès au Service Acheter et Vendre et ce, jusqu'à la vérification desdits documents.

Sur la base des documents et informations fournies, Upply valide, ou non, le statut de Vendeur et / ou Acheteur pour une société donnée.

Le refus du Vendeur ou de l'Acheteur de fournir à Upply et/ ou ses sous-traitants les documents à jour peut entraîner une suspension temporaire de l'accès au Service Acheter et Vendre et ce, jusqu'à la mise à jour desdits documents.

Sur la base des documents et informations fournies, Upply valide, ou non, le statut de Vendeur et / ou Acheteur pour une société donnée.

Lors de cette étape, le Vendeur peut enregistrer ses propres conditions générales de vente s'agissant de la Prestation de transport. A défaut, la Prestation de transport sera soumise au droit applicable.

## Publication de l'Offre et de la Demande

Un Vendeur peut mettre en ligne une Offre. Il pourra ensuite consulter les Demandes formulées par les Acheteurs correspondant à son Offre, sur la base des critères listés ci-dessous.

Le type de Matching choisi (Manuel ou Automatique) doit être indiqué par le Vendeur.

Un Acheteur peut mettre en ligne une Demande.

Ensuite, l'Acheteur pourra consulter les Offres formulées par les Vendeurs correspondant à sa Demande, sur la base des critères listés ci-dessous.

La mise en ligne d'une Offre et d'une Demande sont indépendantes.

## Le matching des Offres et Demandes

L'algorithme de Upply permet, de manière continue, de faire rencontrer les Offres et Demandes sur la base des critères ci-dessous, limitativement énumérés :

- Le lieu d'origine de la Marchandise précisé dans la Demande doit correspondre avec la localisation du camion précisée dans l'Offre (en tenant compte du radius le cas échéant) ;
- Le lieu de destination de la Marchandise précisé dans la Demande doit correspondre avec la destination précisée dans l'Offre (en tenant compte du radius le cas échéant);
- La date d'enlèvement précisée dans la Demande doit correspondre avec la date de disponibilité du camion précisée dans l'Offre (en tenant compte de la flexibilité le cas échéant);
- Le poids des Marchandises et la hauteur des palettes précisés dans la Demande doivent correspondre aux caractéristiques du camion précisées dans l'Offre.

## La confirmation de la Commande

Le Vendeur doit choisir le mode de confirmation souhaité entre :

- La réservation instantanée :
  - Le Vendeur accepte que son Offre soit considérée comme confirmée dès lors qu'un Acheteur émet une Demande correspondante sur la base des critères de matching définis précédemment ;
  - En sélectionnant ce mode de réservation, le Vendeur doit expressément accepter les CGU / CGV ;
  - L'Acheteur accepte expressément les CGU / CGV lors qu'il accepte une Offre.
- La réservation manuelle :
  - Le Vendeur doit accepter expressément la Demande formulée par l'Acheteur ;
  - Lors de cette acceptation, le Vendeur acceptera expressément les CGU / CGV ;
  - L'Acheteur accepte expressément les CGU / CGV lorsqu'il accepte une Offre.

Toute réservation instantanée ou non dûment acceptée par l'Acheteur et le Vendeur, devient une Commande.

Une confirmation de la Commande sera adressée à l'adresse e-mail du Compte Utilisateur concerné, reprenant les informations de la Commande en ce inclus le Prix de la Prestation.

### **Annulation**

L'Acheteur et / ou le Vendeur peuvent annuler une Offre ou une Demande avant qu'elle ne devienne une Commande, sans aucun frais.

L'Acheteur ou le Vendeur peut annuler une Commande vingt-quatre (24) heures avant l'heure d'enlèvement indiquée sur la Commande. Afin que cette annulation soit effective, la partie à l'initiative de l'annulation doit contacter le service client. Cette annulation se fera sans frais. Néanmoins, la partie lésée peut émettre une réclamation auprès de la partie initiatrice de l'annulation si celle-ci est intervenue vingt-quatre heures avant la date d'enlèvement, sans qu'Upply soit partie à la réclamation.

### **Prix de transport et Commission de Upply**

Le Prix de transport est librement fixé par le Vendeur sur la base des informations fournies par l'Acheteur.

- Il inclut le coût de la Prestation de transport stricto sensu, incluant le coût de toute éventuelle instruction spécifique ;
- Il inclut les charges de carburant, dont la révision est déterminée par les dispositions impératives des articles L.3222-1 et L.3222-2 du Code des transports ;
- Il n'inclut pas de couverture d'assurance ad valorem. L'Acheteur doit souscrire sa propre assurance pour couvrir d'éventuels dommages aux marchandises durant le transport et être alors en situation de recevoir une indemnisation satisfaisante ;
- Il n'inclut pas les droits, taxes, redevances et impôts dus en application de toute réglementation notamment fiscale ou douanière (accises, droits d'entrée).

La Commission de Upply n'est pas incluse dans le Prix de transport.

- La Commission s'élève à 5% du Prix de transport hors taxes ;
- Ils sont dus à hauteur de 2,5% du Prix du Transport par le Vendeur
- Ils sont dus à hauteur de 2,5% du Prix du Transport par l'Acheteur ;
- La Commission est entendue hors taxes.

### **Facturation et délais de règlement**

Après la livraison, le Vendeur indiquera sur le Site internet la date effective de livraison puis y déposera la Preuve de livraison. Le processus de facturation est déclenché à compter de la réception par UPPLY de la Preuve de Livraison, dans les conditions suivantes. L'Acheteur et le Vendeur acceptent expressément de recevoir les factures par voie électronique.

#### ➤ Prix du transport dû par l'Acheteur

- Facturation

Le Vendeur donne mandat à Upply d'émettre la facture du Prix du transport au nom et pour le compte du Vendeur. Cette facture est générée par Upply le jour de la réception par UPPLY de la Preuve de livraison et est transmise :

-au Vendeur pour sa comptabilité interne, le jour de la réception par Uply de la Preuve de livraison ;

-à l'Acheteur pour règlement, 24 heures après, et sauf objection du Vendeur pendant ce délai.

- Délais de règlement

La facture mentionne la date limite de règlement, qui est calculée par rapport à la date effective de livraison. L'Acheteur dispose de 30 jours à compter de la date effective de livraison pour régler cette facture.

➤ Commission Uply due par l'Acheteur

- Facturation

Le jour de la réception de la Preuve de livraison, Uply adressera à l'Acheteur la facture de la Commission.

- Délais de règlement

La facture mentionne la date limite de règlement, qui est calculée par rapport à la date effective de livraison. L'Acheteur dispose de 30 jours à compter de la date effective de livraison pour régler cette facture.

➤ Commission Uply due par le Vendeur

Une fois les règlements effectués par l'Acheteur sur la plateforme, Uply génère et envoie au Vendeur la facture de la Commission due par le Vendeur.

La Commission due par le Vendeur est directement prélevée sur le Prix du transport qui a été réglé par l'Acheteur, avant reversement au Vendeur.

## Conditions de Paiement

Le Prix du transport et la Commission sont payables par virement à réception de la facture, dans les délais mentionnés ci-dessus.

Conformément à l'article 1344 du Code civil, le débiteur est réputé avoir été mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation.

Tout retard dans le paiement entraîne de plein droit, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, l'exigibilité des intérêts de retard d'un montant équivalent au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, et fixée selon les modalités définies à l'article L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour des frais de recouvrement d'un montant de 40 euros suivant l'article D.441-5 du Code de commerce et ce sans préjudice de la réparation éventuelle dans les conditions du droit commun de tout autre dommage résultant directement de ce retard.

## Service de paiement

Uply fait appel à un Prestataire de paiement pour le paiement des Prestations de transport conclues entre l'Acheteur et le Vendeur. Ce Prestataire de paiement dispose d'un contrat cadre de service de paiement figurant en annexe 1. En acceptant ces CGV / CGU, les Acheteurs et Vendeurs acceptent d'être liés directement au Prestataire de paiement et reconnaissent et acceptent expressément ce contrat cadre de service de paiement.

Les prélèvements sur le compte de l'Acheteur et du Vendeur sont effectués sur les serveurs bancaires sécurisés et agréés du Prestataire de paiement ; les fonds versés par l'Acheteur et le Vendeur sont protégés dans un compte spécifique identifié sur le site du Prestataire de paiement avant d'être reversés, dans les délais susmentionnés, sur le compte bancaire du Vendeur s'agissant du Prix de la Prestation et sur le compte bancaire de Uply s'agissant de la

Commission.

Dans le cadre de ces paiements, Upply n'a accès à aucune donnée relative aux moyens de paiement de l'Acheteur et/ou du Vendeur. Le paiement est effectué directement au Prestataire de paiement.

Les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve des transactions financières.

### **Messagerie en ligne**

Afin de faciliter les échanges et optimiser le Service Acheter et Vendre, une messagerie en ligne est mise à la disposition des Acheteurs et des Vendeurs afin d'échanger des informations en direct sur la Commande.

- Ce service est sous-traité à la société Sendbird, immatriculée au 107 S Railroad Ave. San Mateo, CA 94401, États-Unis ;
- Bien que Upply s'efforce d'encourager une expérience respectueuse des Utilisateurs, notamment en appliquant l'outil modération de Sendbird, Upply n'est pas responsable de la conduite des Utilisateurs de la messagerie ;
- Les Utilisateurs sont seuls responsables des contenus qu'ils diffusent dans le cadre de la messagerie et s'engagent à ce que lesdits messages échangés soient licites et ne portent pas atteinte ni à l'ordre public, ni aux bonnes mœurs, ni aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire, et plus généralement ne soient aucunement susceptibles de mettre en cause la responsabilité civile ou pénale de Upply.

L'Utilisateur s'interdit ainsi de diffuser notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- Des contenus contrefaisants ;
- Des contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses ;
- Des contenus diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes, pornographiques, obscènes, indécents, choquants ;
- Des contenus nuisibles aux systèmes informatiques du Site et de tiers (virus divers, chevaux de troie, etc.) ;
- Et plus généralement des contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

Les Utilisateurs acceptent que le contenu de leurs conversations soit accessible au personnel de Upply, ses consultants et éventuels sous-traitants.

- Les messages échangés seront consultables pendant une durée de six (6) mois à compter de la date d'émission dudit message ;
- Les Utilisateurs acceptent également que les messages échangés puissent être consultés aux fins de règlement d'un litige dans le cadre de réclamation auprès du service client de Upply.

L'Acheteur et le Vendeur reconnaissent être informé du défaut de fiabilité d'Internet, notamment en termes d'absence de sécurité relative à la transmission des données. Upply



leur conseille donc de ne pas transmettre via le système de messaging mis en place par SendBird, des données et informations qu'ils estiment confidentielles.

### **Obligations communes de l'Acheteur et du Vendeur**

L'Acheteur et le Vendeur s'engagent à se tenir mutuellement informés à tout moment dans la mesure nécessaire à l'exécution du contrat de transport.

L'Acheteur et le Vendeur s'engagent à utiliser le Service Acheter et Vendre conformément à son objet. Ils s'interdisent ainsi de transmettre, via le Site Internet toutes données prohibées, illicites, illégales, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte aux droits de tiers. Le Client (et ses Collaborateurs) s'interdit de faire une utilisation frauduleuse ou abusive du Service Acheter et Vendre.

Par ailleurs, ils s'interdisent également tout acte de concurrence déloyale vis-à-vis de Upply. A ce titre, le Vendeur et l'Acheteur s'engagent à utiliser le Service Acheter et Vendre pour leurs besoins, de manière loyale et de bonne foi, dans le strict respect des présentes CGU / CGV. Cela exclut notamment le fait de permettre l'accès au Service Acheter et Vendre à d'autres personnes physiques ou morales que celles identifiées lors de l'inscription.

De même, l'Acheteur et le Vendeur s'engagent à ne pas utiliser le service de messagerie directe afin d'organiser entre eux la prestation de transport en dehors d'Upply. Le non-respect de ces obligations entraînera la responsabilité de leurs auteurs et la suppression des Comptes concernés par Upply.

### **Obligations de l'Acheteur**

Il incombe à l'Acheteur de choisir le Vendeur approprié.

Quand la Commande est confirmée, l'Acheteur doit remettre le fret au Vendeur dans les conditions décrites dans la Commande et payer le Prix.

Si l'Acheteur ne remet pas le fret décrit dans la Commande, le Prix indiqué sur la page récapitulative de la Commande lui sera tout de même facturé.

L'Acheteur s'engage à respecter la réglementation qui lui est applicable.

Lorsque l'Acheteur envoie une Demande sur le Site, l'Acheteur fournit à Upply pour chaque envoi sur le Site les informations demandées. Conformément à leurs obligations déclaratives, les Acheteurs, Utilisateurs du Site sont les seuls et uniques responsables de la nature et de la description détaillée des Marchandises dont ils souhaitent confier l'organisation du transport. Les Acheteurs certifient donc la licéité et l'absence de contrefaçon de leurs Marchandises. L'envoi ne doit pas constituer une cause de danger pour les personnes et pour les autres marchandises transportées ainsi que pour les véhicules, matériels ou moyens de transports utilisés.

L'Acheteur garantit être solvable, s'engage à verser la Commission à Upply pour son service de mise en relation et éventuellement le prix correspondant aux accessoires.

### **Obligations du Vendeur**

Le Vendeur est seul responsable des Offres faites aux Acheteurs sur le Site et de la recherche d'informations sur les Acheteurs.

Le Vendeur doit accepter la Commande de l'Acheteur pour être validée. Une fois la Commande acceptée, le Vendeur s'engage à exécuter la Prestation de transport avec les moyens et dans les conditions décrites dans la Commande.

Le Vendeur s'engage à fournir la preuve de livraison dès la réception de sa Marchandise.

En cas de perte de la preuve de livraison, le Vendeur doit se rapprocher de l'Acheteur pour obtenir une copie de cette dernière. En cas de problème, le Vendeur doit contacter le service client le plus rapidement possible via l'adresse suivante : [service.client@upply.com](mailto:service.client@upply.com)

Le Vendeur s'engage à verser la Commission à Upply pour son service de mise en relation et éventuellement le prix correspondant aux accessoires.

Le Vendeur s'engage à respecter la réglementation qui lui est applicable.

Le Vendeur déclare, quel que soit le pays dans lequel il a son siège social, être toujours en règle avec les autorités compétentes concernant l'exercice de ses activités réglementées.

## **Propriété intellectuelle**

### **Site Internet de Upply et éléments qui le composent**

Le Site Internet, tous ses éléments constitutifs (y compris mais non limités à l'ensemble des savoir-faire, secrets commerciaux, textes, présentations, vidéos, photographies, documents téléchargeables, charte graphique, interfaces, marques et logos, base de données et logiciels) sont protégés par des droits de propriété intellectuelle (y compris mais non limités aux droits d'auteur, droit sui generis du producteur de bases de données, marques, dessins et modèles, noms de domaine...) et droits voisins détenus exclusivement par Upply et/ou par ses concédants de licence.

Sauf clause contraire, les présentes CGU / CGV n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à Upply au bénéfice des Utilisateurs.

Upply concède aux Utilisateurs un droit d'accès au Site Internet à titre non exclusif, personnel, non transmissible et pour une utilisation conforme aux conditions définies aux présentes Conditions d'Utilisation.

En conséquence, sauf dans les cas expressément autorisés par Upply au préalable et par écrit, l'Utilisateur n'est pas autorisé en particulier à exploiter, reproduire, modifier, représenter, diffuser, éditer, traduire, adapter, extraire ou publier, tout ou partie du Site Internet et/ou ses éléments constitutifs, sous quelque forme/format que ce soit, sur quelque support que ce soit et à quelque fin que ce soit (commerciale, publicitaire ou autre).

L'Utilisateur s'interdit en outre de porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle d'Upply et s'interdit d'exploiter de quelque manière que ce soit, les noms, les marques, les logos, les logiciels, les informations, les bases de données et tous les documents qui lui sont communiqués, d'une manière générale, dans le cas de l'exécution des présentes Conditions d'Utilisation.

Le non-respect de ces conditions peut notamment constituer un acte de contrefaçon et/ou de concurrence déloyale et parasitaire, engageant la responsabilité civile et/ou pénale de l'Utilisateur.

## **Rapports établis par Upply sur demande de l'Utilisateur**

Pour répondre à la demande de l'Utilisateur via le Service Comparer, Upply peut fournir à celui-ci des rapports concernant la comparaison des prix logistiques fournis par l'Utilisateur avec les prix logistiques référencés par Upply. Ces rapports sont entièrement protégés par les droits de propriété intellectuelle dont Upply est exclusivement titulaire.

Nonobstant ce qui précède, en cas d'absence de Licence, Upply accorde à l'Utilisateur un droit non exclusif, non transférable et non sous-licenciable d'accéder et d'utiliser ces rapports uniquement pour ses propres besoins internes d'entreprise, pendant toute la durée des droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent à l'exclusion de tout autre droit. Aucun droit de propriété, quel qu'il soit, n'est cédé à l'Utilisateur. Cependant, les Utilisateurs lorsqu'ils diffusent ou reproduisent ces rapports devront identifier la base de données d'Upply par les mentions suivantes en caractères apparents, et ce, quelle qu'en soit la forme : « Source : [upply.com](http://upply.com) ».

## **Données d'Entreprise fournis par l'Utilisateur**

Upply est soucieux de fournir à l'Utilisateur des Services de haute qualité. A cette fin, Upply travaille à l'amélioration de ses Services par le biais de Votre utilisation du Site Internet.

L'Utilisateur accorde expressément à Upply, gratuitement, une licence mondiale transférable et sous-licenciable sur les Données d'Entreprise communiquées à Upply pendant son utilisation du Site Internet et/ou des Services, pour toute leur durée de protection afin qu'Upply utilise données à ses propres fins commerciales afin notamment d'améliorer les Services du Site Internet.

L'Utilisateur accorde en particulier à Upply le droit d'utiliser, distribuer, héberger, stocker, reproduire, communiquer, publier, modifier, adapter, traduire et afficher les éléments, informations et Données d'Entreprise dans sa base de données de Service Comparer sans préjudice des droits de propriété intellectuelle d'Upply et/ou de ses concédants de licence.

L'Utilisateur autorise expressément Upply à utiliser, distribuer, héberger, stocker, reproduire, communiquer, publier, modifier, adapter, traduire et afficher ses Données d'Entreprise sur le Site Internet, sur les réseaux sociaux et/ou tout autre média (y compris les médias physiques et numériques, dossier de presse, support commercial, matériel promotionnel et/ou publicitaire), par tout moyen, à des fins d'exploitation, d'amélioration, de promotion, de marketing, de publicité des Services proposés par Upply et du Site Internet. Cette autorisation est valable pour le moment entier et pour la durée protection dont peuvent bénéficier les Données d'Entreprise au terme de la législation applicable.

Il est précisé qu'aucun élément identifiant l'Utilisateur ne sera publié sur le Site Internet ou au sein des Services lors de l'utilisation par Upply des Données d'Entreprise de l'Utilisateur. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la section 6.

L'Utilisateur reconnaît et garantit :

- Qu'il possède tous les droits, consentements et/ou permissions nécessaires pour utiliser, fournir à Upply, autoriser Upply à recevoir, posséder et utiliser comme indiqué dans les Conditions d'Utilisation ces Données d'Entreprises ;
- Que le fait de fournir les Données d'Entreprise à Upply ne violent aucun droit de tiers, de contrat ou toute loi ou réglementation ;

L'Utilisateur devra indemniser et dégager de toute responsabilité Upply, ses dirigeants et employés de toute réclamation, demande, action ou procédure intentée contre Upply par un tiers alléguant que la réception, la possession ou l'utilisation par Upply de telles Données d'Entreprise viole le droit d'un tiers, un contrat ou toute loi ou réglementation, ainsi que contre tout dommage ou responsabilité encouru dans l'exercice des droits y étant attachés et s'engage à prendre en charge tous les dommages et intérêts ou frais de justice (y compris les frais d'avocat, dépens et frais non compris dans les dépens) que Upply pourrait avoir à supporter en raison des Données d'Entreprise mises à disposition par l'Utilisateur.

### **Confidentialité et protection des Données d'Entreprise**

Upply maintient toute protection administrative, physique et technique appropriée pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des Données d'Entreprise. De plus, Upply fait appel à des fournisseurs de services de tests d'intrusion reconnus dans l'industrie afin d'identifier et de résoudre les vecteurs d'attaques prévisibles et les scénarios d'intrusions potentielles.

Upply peut utiliser les Données d'Entreprise afin d'exécuter les Services mais sans que les Données d'Entreprise et l'identité de l'Utilisateur ne soient associées lors de cette utilisation, sauf si la loi l'y oblige ou si l'Utilisateur l'y autorise expressément par écrit.

Il est précisé qu'aucun élément identifiant l'Utilisateur ne sera publié sur le Site Internet ou au sein des Services lors de l'utilisation par Upply des Données d'Entreprise de l'Utilisateur.

En acceptant les CGU / CGV, les Utilisateurs acceptent expressément que leurs données soient transmises aux éventuels sous-traitants de Upply aux fins d'améliorations des Services proposés par Upply.

### **Hyperliens**

Ce Site Internet peut contenir des liens vers des sites internet tiers qui ne sont pas sous le contrôle d'Upply. Upply n'émet aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit au sujet de tout autre site internet auquel l'Utilisateur peut avoir accès par l'intermédiaire du Site Internet d'Upply. Lorsque l'Utilisateur accède à un site internet tiers, il le fait à ses propres risques et reconnaît qu'Upply n'est aucunement responsable du contenu, de la publicité, des produits ou d'autres éléments et données disponibles sur ce site internet tiers. L'Utilisateur reconnaît et accepte également qu'Upply n'assume aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation d'un site internet tiers. Les références à des sociétés tierces et aux sites internet tiers sur le Site Internet d'Upply sont faits à titre informatif uniquement et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

En conséquence, Upply ne pourra pas notamment être tenue responsable des conditions d'accès, des services qui y sont proposés, de leur contenu et/ou des éléments qui y sont stockés, des mises à jour qui leur sont apportées, etc... Si l'Utilisateur décide d'utiliser un hyperlien pour accéder à un site internet tiers, l'Utilisateur le fait à ses propres risques. Les CGU / CGV ne seront plus en vigueur, il est donc recommandé à l'Utilisateur de lire les conditions d'utilisation applicables aux sites internet tiers.

### **Responsabilité de Upply**

De manière générale, Upply ne peut être tenue responsable des dommages imprévisibles et/ou indirects subis par l'Utilisateur, tels que, sans que cette liste ne soit limitative, un manque à gagner, une perte de chance, une perte de revenus, de données, tout préjudice financier ou commercial, tout trouble commercial ou tout préjudice immatériel telle qu'un préjudice d'image ou d'atteinte à la réputation. La responsabilité d'Upply est en tout état de cause limitée à 5 000€ par évènement.

Malgré le soin apporté à la création et à la mise à jour du Site Internet, des erreurs, inexactitudes ou omissions peuvent se produire. Dans toute mesure permise par la loi française et dans la mesure où les Services et certaines fonctionnalités du Site Internet sont fournis à titre gratuit, Upply exclut toutes les garanties légales applicables au Site Internet.

Upply n'est pas en mesure de garantir à l'Utilisateur que le Site Internet répondra exactement à ses attentes ni qu'aucune erreur n'apparaîtra au cours de son utilisation. Upply ne garantit ni la fiabilité ou l'exactitude des informations figurant sur le Site Internet, ni la compatibilité du Site aux usages spécifiques de l'Utilisateur.

En particulier, Upply ne déclare ni ne garantit que le contenu du Site Internet sera exempt d'erreurs et que la plate-forme du Site Internet sera exempte de virus ou d'autres éléments nuisibles, que les informations diffusées sont exhaustives, à jour, exactes, utilisées dans la pratique ou sont matériellement accessibles au moment où l'Utilisateur accède au Site Internet ou que les erreurs et les défauts seront corrigés. L'Utilisateur doit prendre ses propres précautions à cet égard.

Upply ne pourra pas être tenue responsable :

- (i) de toute utilisation non conforme du Site Internet par les Utilisateurs ou tout autre tiers, ou
- (ii) des Contenus et Données d'Entreprise mis à disposition par les Utilisateurs dans le cadre de l'utilisation du Site. Dans l'hypothèse où la responsabilité d'Upply était recherchée par un tiers en raison d'un manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque des stipulations des Conditions d'Utilisation, Upply pourra appeler l'Utilisateur en garantie ;
- (iii) en cas de difficulté de transmissions ou, plus généralement, de toute perturbation du réseau de télécommunications et d'Internet. Il appartient à l'Utilisateur de disposer des compétences et des moyens nécessaires (aux frais de l'Utilisateur : accès internet, abonnement téléphonique etc.) pour accéder aux différents services ;
- (iv) en cas d'inaccessibilité du Site Internet, quelle qu'en soit la raison et/ou sa durée ;
- (v) en cas de perte ou de dommage subi par l'Utilisateur ou tout tiers à la suite d'une défaillance (i) d'accès au Service (ii) du réseau de l'Internet, (iii) des moyens de télécommunications et (iv), plus généralement, de tout fait ne relevant pas directement et/ou exclusivement d'Upply ou de tout événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français ;
- (vi) dans le cadre du Service Acheter et Vendre, ni de la Prestation de Transport ni du paiement du Prix de Transport

L'Utilisateur reconnaît que le Site Internet est actuellement hébergé pour Upply par la société Microsoft Ireland Operations Ltd enregistrée sous le numéro VAT Regn No. IE8256796U et domiciliée au: One Microsoft Place, South County Business Park, Leopardstown, Dublin 18, D18 P521, Ireland (ci- après désignée "Microsoft"). Dans la mesure permise par la loi applicable, nonobstant toute autre disposition des présentes CGU / CGV, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'Upply ne sera pas responsables des actes et omissions de la société Microsoft. De plus, Upply ne garantit pas que les services d'hébergement seront ininterrompus, exempts d'erreurs, ou sans risques. L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'Upply utilise un environnement d'hébergement externalisé et qu'Upply ne peut pas contrôler directement les opérations de cet environnement. En acceptant ces Conditions d'Utilisation, l'Utilisateur confirme et accepte se conformer aux Conditions d'Utilisation de Microsoft.

### **Responsabilité des Acheteurs et/ou Vendeurs**

Les Acheteurs et les Vendeurs sont seuls responsables des informations qu'ils fournissent sur le Site Internet et garantissent que ces informations sont, à tout moment, exactes.

Tout Utilisateur du Site qu'il soit Acheteur ou Vendeur, sera seul responsable de l'ensemble des conséquences résultant de toute déclaration inexacte, incomplète ou fausse.

### **Service client**

En cas de problème, les Utilisateurs peuvent contacter le service client d'Upply par téléphone et par email tel que mentionné sur le Site.

Dans le cadre des échanges téléphoniques entre le service client et les Utilisateurs de Upply, un enregistrement des conversations sera automatiquement réalisé, à moins que l'Utilisateur exprime expressément son opposition à l'enregistrement au cours de son appel.

### **Droit applicable**

Les CGU / CGV sont soumises au droit français.

Les CGU / CGV et la Politique de Confidentialité constituent l'intégralité de l'accord entre Upply et l'Utilisateur. Cet accord annule et remplace tout accords antérieurs ou contemporains, écrits ou oraux concernant les points y étant abordés et prévaut sur toutes les conditions contradictoires.

Les CGU / CGV sont établies en langue anglaise et en langue française. En tout état de cause, la version française des CGU / CGV prévaudront sur toute autre version. En cas de litige relatif à la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des CGU / CGV, Upply et l'Utilisateur s'engagent à s'en informer et à rechercher une solution amiable à leur litige avant toute action. A défaut d'accord amiable entre Upply et l'Utilisateur sous trois (3) mois après notification du litige à l'autre partie, tout litige concernant l'interprétation, la validité et/ou l'exécution des CGU / CGV sera soumis aux tribunaux compétents de Paris, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'introduction d'un tiers, dans le cadre de procédures visant à obtenir des mesures d'urgence ou conservatoires, en référé ou sur requête.

**Annexe 1 : Contrat cadre de service de paiement**

Le terme Marketplace désigne Upplly

Le terme Vendeurs inclue Acheteur et Vendeur tels que définis dans les CGU / CGV d'Upplly.

**CONTRAT CADRE DE SERVICES DE PAIEMENT**

<b>Version en français</b>	<b>English version</b>
<b>Contrat Cadre de Services de Paiement</b>	<b>Payment Services Framework Contract</b>
<b>ENTRE</b>	<b>BETWEEN</b>
Webhelp Payment Services France, société par actions simplifiée au capital de 3.968.100 euros, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 330 423 815, dont le siège social est situé 450 rue Félix Esclangon - BP 22 / 73291, La Motte Servolex CEDEX (Ci-après dénommée le « Prestataire de Services de Paiement »)	WEBHELP PAYMENT SERVICES – WPS France, a simplified joint stock company with a capital of 3.968.100 €, registered in the Chambéry Register of Commerce and Companies under the number 330 423 81, whose head office is 450 rue Félix Esclangon - BP 22 / 73291 La Motte Servolex CEDEX (Hereinafter referred to as the «Payment Services Provider»)
<b>Et</b>	<b>And</b>
La société	The company
(Ci-après dénommée le « Vendeur »)	(Hereinafter referred to as the «Vendor»)
(Ci-après individuellement ou collectivement dénommées la ou les « Partie(s) »)	(Hereinafter individually referred to as the «Party» and collectively referred to as the « Parties»)
<b>OBJET</b>	<b>PURPOSE</b>
Le présent Contrat Cadre de Services de Paiement définit les conditions dans lesquelles sont gérées, dans la relation entre la Marketplace et les Vendeurs, les opérations de paiement résultant des transactions des acheteurs/payeurs sur la Marketplace, ainsi que les obligations qui en résultent pour les signataires.	This Payment Services Framework Contract defines the terms and conditions under which the Marketplace and the Vendors manage the payment transactions resulting from purchasers/payers transactions on the Marketplace and the resulting obligations for signatories.
Le Contrat Cadre de Services de Paiement fait référence, pour les clauses commerciales relatives à la Marketplace, et, notamment, pour les conditions tarifaires, aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU)	The Payment Services Framework Contract refers, for the commercial clauses relating to the Marketplace, and, notably, to the pricing conditions, to the General Terms and Conditions (GTC) applicable to the Vendors for

<p>applicables aux Vendeurs pour la commercialisation de leurs offres via la Marketplace.</p> <p><b>PROCEDURE PREALABLE</b></p> <p>L'acceptation du présent Contrat Cadre de Services de Paiement suppose qu'ait été préalablement signé le contrat définissant les obligations commerciales réciproques de la Marketplace et du Vendeur, dénommé Conditions Générales d'Utilisation (« CGU »).</p> <p>Le présent Contrat Cadre de Services de Paiement constitue un complément à ces CGU pour définir les conditions dans lesquelles est réalisé le service de paiement de gestion des flux générés par l'activité commerciale du Vendeur sur la Marketplace.</p> <p><b>CONDITIONS D'ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT</b></p> <p>La mise en application du présent Contrat Cadre de Services de Paiement est soumise à la validation de l'entrée en Relation d'affaires par le Prestataire de Services de Paiement.</p> <p>Tant que l'entrée en Relation d'affaires n'est pas validée par le Prestataire de Services de Paiement, le présent Contrat Cadre de Services de Paiement n'entre pas en application et aucun compte de paiement n'est ouvert au Vendeur.</p> <p>Le Vendeur est avisé que le Prestataire de Services de Paiement n'est pas tenu de justifier sa décision et en accepte par avance la décision. Il s'engage à apporter son meilleur concours à la Marketplace et au Prestataire de Services de Paiement pour la collecte d'informations nécessaires à la validation de l'ouverture et au fonctionnement de son Compte de Paiement.</p>	<p>the marketing of their offers via the Marketplace.</p> <p><b>PRIOR PROCEDURE</b></p> <p>The acceptance of this Payment Services Framework Contract assumes that the contract defining the reciprocal commercial obligations of the Marketplace and the Vendor, entitled General Terms and Conditions (« GTC ») has been previously signed.</p> <p>This Payment Services Framework Contract complements these GTC to define the conditions under which the payment management service for the flows generated by the Vendor's commercial activity on the Marketplace is performed.</p> <p><b>CONDITIONS OF ENTRY INTO FORCE OF THE CONTRACT</b></p> <p>The entry into force of this Payment Services Framework Contract is subject to the validation of the entry into Business relationship by the Payment Services Provider.</p> <p>As long as the Payment Services Provider does not validate the entry into a Business relationship, this Payment Services Framework Contract does not apply and no Payment Account is open to the Vendor.</p> <p>The Vendor is advised the Payment Services Provider is not required to justify its decision and accepts the decision in advance. He undertakes to provide his best support to the Marketplace and the Payment Services Provider for the information collection necessary to validate the opening and functioning of his Payment Account.</p>
---	--



<p><b>DEFINITIONS</b></p> <p>Les Parties s'entendent sur les définitions suivantes afin de faciliter la compréhension des termes et des conditions du présent Contrat Cadre de Service de Paiement. Les mots suivants ont, lorsqu'ils sont utilisés avec une majuscule, la signification suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Contrat Cadre de Services de Paiement</b> : désigne le présent contrat selon lequel sont régies les Opérations de Paiement intéressant le Vendeur et directement liées à ses activités sur la Marketplace, ainsi que les opérations y afférentes.</li> <li>- <b>Vendeur</b> : désigne une personne morale qui, satisfaisant aux critères d'entrée sur la Marketplace, ayant accepté les CGU, agissant à titre professionnel pour les besoins des activités, propose des produits à la vente sur la Marketplace.</li> <li>- <b>Espace Vendeur</b> : désigne l'espace virtuel personnel de chaque Vendeur sur le Site internet de la Marketplace.</li> <li>- <b>Bénéficiaire</b> : désigne la personne physique ou morale désignée par le Vendeur pour agir pour le compte du Vendeur dans le cadre du Service de Paiement au titre des activités de la Marketplace.</li> <li>- <b>Prestataire de Services de Paiement (PSP)</b> : dans le cadre du présent Contrat Cadre de Services de Paiement, le PSP désigne WEBHELP PAYMENT SERVICES qui est en charge de la gestion opérationnelle du Service de Paiement.</li> <li>- <b>Compte de Paiement</b> : désigne le compte de paiement ouvert au nom de chaque Vendeur signataire du</li> </ul>	<p><b>DEFINITIONS</b></p> <p>The Parties agree on the following definitions to facilitate understanding of the terms and conditions of this Payment Services Framework Contract. The following words have, when used with a capital letter, the following meaning :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Payment Services Framework Contract:</b> means this contract which governs the Payment Transactions of interest to the Vendor and is directly related to its activities on the Marketplace, as well as the operations relating thereto.</li> <li>- <b>Vendor</b> : means a legal person who, satisfying to entry criteria to the Marketplace, having accepted the GTC, acting in a professional capacity for the purposes of its activities, offers products for sale on the Marketplace.</li> <li>- <b>Vendor's Area:</b> means the personal virtual area of each Vendor on the Marketplace Website.</li> <li>- <b>Beneficiary:</b> means the natural or legal person designated by the Vendor to act on behalf of the Vendor as part of the Payment Service under the Marketplace activities.</li> <li>- <b>Payment Services Provider (PSP):</b> under this Payment Services Framework Contract, the PSP designates WEBHELP PAYMENT SERVICES which is in charge of the operational management of the Payment Service.</li> <li>- <b>Payment Account:</b> means the payment account opened in the name of each Vendor who has signed this Payment Services Framework Contract in the PSP books for the purpose of debiting</li> </ul>
--	--

<p>présent Contrat Cadre de Services de Paiement dans les livres du PSP à l'effet d'inscrire au débit et au crédit les Opérations de Paiement. Le Compte de Paiement ne peut en aucun cas être assimilable à un compte de dépôt. Les fonds collectés par le Prestataire de Services de Paiement pour la fourniture des Services de paiement ne constituent pas des fonds remboursables du public au sens de l'article L.312-2 du Code monétaire et financier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Compte de Cantonnement</b> : désigne un compte de dépôt à vue ouvert dans les livres d'un établissement de crédit sur lequel sont conservés les fonds reçus par WEBHELP PAYMENT SERVICES pour le compte des Vendeurs dans le cadre du présent Contrat. Ce compte de dépôt est réservé aux dépôts des fonds destinés aux Vendeurs.</li> <li>- <b>Relation d'affaires</b> : désigne la validation de l'identification KYC (Know Your Customer) du Vendeur.</li> <li>- <b>Opérations de Paiement</b> : désigne aussi bien les opérations consistant à verser, transférer ou retirer des fonds par virement à partir du Compte de Paiement du Vendeur, que les Transactions de Paiement.</li> <li>- <b>Transactions de Paiement</b> : désigne les opérations de paiement effectuées par les Acheteurs/Payeurs pour régler l'acquisition de produits et services vendus par la Marketplace, et réalisées par l'un des instruments de paiement mis à disposition des Acheteurs/payeurs pour leurs règlements de produits et services proposés par la Marketplace.</li> </ul>	<p>and crediting the Payment Transactions. The Payment Account can not in any case be assimilated to a deposit account. The funds collected by the Payment Services Provider for the provision of the Payment Services do not constitute public repayable funds within the meaning of article L.312-2 of the French Monetary and Financial Code.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Escrow account</b>: means an open deposit account in the books of a credit institution in which the funds received by WEBHELP PAYMENT SERVICES are kept on behalf of the Vendors under this Contract. This deposit account is reserved for deposits of funds intended for Vendors.</li> <li>- <b>Business relationship</b> : means the validation of the Vendor KYC (Know Your Customer) identification.</li> <li>- <b>Payment Operations</b>: means the operations of paying, transferring or withdrawing funds by transfer from the Vendor's Payment Account, as well as the Payment Transactions.</li> <li>- <b>Payment Transactions</b> : means the payment operations made by the Purchasers/Payers to pay for the purchase of products and services sold by the Marketplace, and made by one of the payment instruments made available to Purchasers/Payers for their payment of products and services offered by the Marketplace.</li> <li>- <b>Payer</b>: means the person conducting a payment transaction resulting from the purchase of one or more products and services on the Marketplace. Synonym: Purchaser/Payer.</li> </ul>
--	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Payeur</b> : désigne la personne procédant à une transaction de paiement résultant de l'achat d'un ou plusieurs produits et services sur la Marketplace. Synonyme : Acheteur/Payeur.</li> <li>- <b>Marketplace</b> : désigne le service d'espace de vente virtuel permettant à des Vendeurs de proposer leurs produits et/ou services à des Payeurs.</li> <li>- <b>Provision</b> : désigne le solde créditeur du Compte de Paiement correspondant aux sommes dues au Vendeur, sauf indication contraire.</li> <li>- <b>Service(s) de Paiement</b> : désigne les services mis en œuvre en application du Contrat Cadre de Services de Paiement et comprenant notamment : l'acquisition de Transactions de Paiement au moyen des instruments de paiement proposés par la Marketplace aux Acheteurs/Payeurs, l'exécution de virements au profit du Vendeur, et toute autre opération de régularisation éventuellement nécessitée par la gestion du Compte de Paiement. Ces services incluent également les moyens de communication au Vendeur des informations relatives à la gestion du Compte de Paiement.</li> <li>- <b>Site Internet</b> : désigne le site internet UPPLY.com et sa partie Marketplace à partir desquels sont proposés les Services de Paiement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Marketplace</b>: means the virtual retail space service allowing Vendors to offer their products and/or services to Payers.</li> <li>- <b>Provision</b>: means the credit balance of the Payment Account corresponding to the sums due to the Vendor, unless otherwise indicated.</li> <li>- <b>Payment Service(s)</b>: means the services implemented pursuant to the Payment Services Framework Contract and including in particular: the acquisition of Payment Transactions using the payment instruments offered by the Marketplace to Purchasers/Payers, the execution of transfers to the Vendor, and any other regularization operation that may be required by the management of the Payment Account. These services also include the means of communication to the Vendor information relating to the management of the Payment Account.</li> <li>- <b>Website</b>: means the website UPPLY.com and its Marketplace part from which the Payment Services are offered.</li> </ul>
<p><b>CONDITIONS DE LA PRESTATION DE SERVICES DE PAIEMENT</b></p> <p>Les prestations de Services de Paiement sont assurées par le Prestataire de Services de Paiement, établissement de paiement agréé</p>	<p><b>CONDITIONS FOR THE PROVISION OF PAYMENT SERVICES</b></p> <p>Payment Services are provided by the Payment Services Provider, payment institution approved by the French banking authority</p>

<p>par l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sous le numéro CIB : 16518 qui est soumis, à ce titre, à toutes les obligations légales et réglementaires applicables aux établissements de paiement relevant de la juridiction française.</p> <p>Le Prestataire de Services de Paiement assure le support du Service de Paiement proposé par la Marketplace et peut être, à ce titre, amené à contacter directement le Vendeur si le bon fonctionnement du Service de Paiement ou le suivi des transactions le nécessite.</p> <p>De même, le Vendeur peut, si le Service de Paiement suscite une question, contacter directement le Prestataire de Services de Paiement au moyen du formulaire approprié proposé sur le site internet du Prestataire de Services de Paiement.</p> <p>A tout instant, conformément à la loi, il est possible de vérifier l’agrément du Prestataire de Services de Paiement sur le site <a href="https://www.regafi.fr">regafi.fr</a>, en qualité d’établissement de paiement.</p> <p>La liste des pays de l’Espace Economique Européen dans lesquels le Prestataire de Services de Paiement offre ses services de paiement est disponible à tout instant sur le site <a href="https://www.regafi.fr/">https://www.regafi.fr/</a></p> <p><b>PRE REQUIS A L'OUVERTURE DU COMPTE DE PAIEMENT</b></p> <p>Le Vendeur doit satisfaire la procédure d’ouverture de Compte de Paiement ci-après décrite.</p> <p><b>Déclarations préalables du Vendeur</b></p> <p>Le Vendeur, personne morale, déclare expressément avoir la capacité et/ou avoir reçu les autorisations requises pour utiliser le Service de Paiement fourni par la Marketplace et garantit la Marketplace</p>	<p>“Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution », under the number CIB: 16518 which is subject, in this respect, to all legal obligations and regulations applicable to payment institutions under French jurisdiction.</p> <p>The Payment Services Provider provides support of the Payment Service offered by the Marketplace and may, as such, be required to contact the Vendor directly if the proper functioning of the Payment Service or transactions tracking requires it.</p> <p>Similarly, the Vendor may, if the Payment Service raises a question, directly contact the Payment Services Provider using the appropriate form available on the website of the Payment Services Provider.</p> <p>At any time, according to the law, it is possible to verify the approval of the Payment Services Provider on the <a href="https://www.regafi.fr">regafi.fr</a> website, as a payment institution.</p> <p>The European Economic Area list of countries in which the Payment Services Provider offers its payment services is available at any time on the <a href="https://www.regafi.fr/">https://www.regafi.fr/</a>.</p> <p><b>PRECONDITIONS TO THE OPENING OF THE PAYMENT ACCOUNT</b></p> <p>The Vendor must comply with the Payment Account opening procedure described below.</p> <p><b>Vendor’s Prior declarations</b></p> <p>The Vendor, a legal person, expressly declares that it has the capacity and/or the required permissions to use the Payment Service provided by the Marketplace and warrants the Marketplace against any liability that may</p>
---	---

<p>contre toute responsabilité pouvant résulter pour elle d'une fausse déclaration. Il agit en tant que professionnel.</p> <p>Le Vendeur déclare agir pour son compte.</p> <p>Le Vendeur a l'obligation d'utiliser les services fournis par la Marketplace de bonne foi, à des fins licites uniquement, et dans le respect des dispositions du Contrat Cadre de Services de Paiement.</p> <p>Le Vendeur, personne morale, déclare être immatriculé en France et/ou dans un pays de l'Espace Economique Européen.</p> <p><b>Formulaire d'ouverture et documents à fournir</b></p> <p>Le Vendeur doit compléter le formulaire d'ouverture de Compte de Paiement et transmettre les pièces justificatives décrites en annexe 1 du présent Contrat Cadre de Services de Paiement.</p> <p><b>Acceptation d'ouverture de Compte de Paiement</b></p> <p>Le Prestataire de Services de Paiement, après application de la procédure d'ouverture, confirme ou refuse l'ouverture du Compte de Paiement du Vendeur. Le Vendeur peut, à compter de l'ouverture de son compte de paiement et sous réserve de l'activation de son Espace Vendeur par la Marketplace, commercialiser ses produits/services sur le Site Internet de la Marketplace.</p> <p>Le Prestataire de Services de Paiement peut refuser d'ouvrir un Compte de Paiement ou décider de le clôturer, dans le respect des délais légaux, pour tout motif sans avoir à justifier sa décision qui ne pourra motiver aucune demande de versement de dommages intérêts.</p>	<p>result from the misrepresentation. He acts as a professional.</p> <p>The Vendor declares to act on his behalf.</p> <p>The Vendor is obligated to use the services provided by the Marketplace in good faith for lawful purposes only and in accordance with the terms of the Payment Services Framework Contract.</p> <p>The Vendor, legal entity, declares to be registered in France and/or in a country of the European Economic Area.</p> <p><b>Opening form and documents to provide</b></p> <p>The Vendor must complete the Payment Account opening form and submit the supporting documents described in appendix 1 of this Payment Services Framework Contract.</p> <p><b>Acceptance of opening the Payment Account</b></p> <p>The Payment Services Provider, after application of the opening procedure, confirms or refuses the opening of the Vendor's Payment Account. The Vendor may, from the opening of his Payment Account and subject to activation of his Personal Area by the Marketplace, market its products/services on the Marketplace Website.</p> <p>The Payment Services Provider may refuse to open a Payment Account or decide to close it, in compliance with legal deadlines, for any reason without having to justify any claim for damages.</p>
--	--

<p><b>Services de paiement</b>  <b>Description des Services de Paiement</b>  <b>Exécution des opérations de paiement</b>  <b>Acquisition de la Transaction de Paiement</b></p> <p>Le Compte de Paiement du Vendeur est crédité des sommes qui lui sont payées par le Payeur.</p> <p>La date de valeur des sommes portées au crédit du Compte de Paiement du Vendeur ne peut pas être postérieure à celle du jour ouvrable au cours duquel les fonds ont été reçus.</p> <p>Le solde du Compte de Paiement du Vendeur est transféré sur son compte bancaire par virement dans les conditions définies ci-après.</p> <p>Le cas échéant, ils peuvent être utilisés par le Vendeur pour effectuer un remboursement dont le montant ne peut être supérieur aux fonds disponibles sur le Compte de Paiement.</p> <p><b>Transfert des fonds par virement</b>  Les opérations de virement au Vendeur sont exécutées les 5 du mois, 15 du mois et 25 du mois.</p> <p>L'ordre de virement donné est effectué dans le format SEPA (Single Euro Payments Area). L'ordre de virement sous format électronique comprend, notamment, le montant du virement, le numéro IBAN (International Bank Account Number) du compte bancaire du Vendeur et tout libellé d'opération dans une limite de cent quarante (140) caractères.</p> <p><b>Refus d'exécution d'un ordre de paiement</b>  Le Vendeur est prévenu que le Prestataire de Services de Paiement peut surseoir à l'exécution de toutes Opérations de Paiement dans le cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son exécution entrainerait un solde débiteur sur le Compte de Paiement ;</li> <li>- pour tout motif tenant notamment à des impératifs légaux et</li> </ul>	<p><b>PAYMENT SERVICES</b>  <b>Payment Services description</b>  <b>Execution of payment transactions</b>  <b>Acquisition of the Payment Transaction</b></p> <p>The Vendor's Payment Account is credited with amounts paid by the Payer.</p> <p>The value date of the sums credited to the Vendor's Payment Account can not be posterior than the value date of the working day on which the funds were received.</p> <p>The balance of the Vendor's Payment Account is transferred to his bank account by transfer under the conditions defined below.</p> <p>If so, they may be used by the Vendor to make a refund, the amount of which may not exceed the funds available on the Payment Account.</p> <p><b>Transfer of funds by wire transfer</b>  The transfer transactions to the Vendor are executed on the 5th of the month, the 15th of the month and the 25th of the month.</p> <p>The given transfer order is made in the SEPA format (Single Euro Payments Area). The transfer order in electronic format includes, in particular, the amount of the transfer, the IBAN number (International Bank Account Number) of the Vendor's bank account and any transaction label within a limit of one hundred and forty (140) characters.</p> <p><b>Refusal to execute a payment order</b>  The Vendor is advised that the Payment Services Provider may suspend the execution of any Payment Operations in the event that:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Its execution would result in a debit balance on the Payment Account ;</li> <li>- for any reason relating in particular to legal and regulatory requirement,</li> </ul>
--	---

<p>réglementaires notamment en cas de non-respect des législations en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme.</p> <p>Lorsque le Prestataire de Services de Paiement refuse d'exécuter un ordre de paiement, le Vendeur en est informé dès que possible et, en tout état de cause, dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter du refus.</p> <p><b>Moment de réception d'un ordre de paiement et exécution de l'ordre</b> Les ordres de paiement sont exécutés immédiatement après réception par le Prestataire de Services de Paiement.</p> <p><b>Identifiant unique</b> Un identifiant unique est attribué à chaque transaction réalisée dans le cadre du traitement des Opérations de Paiement.</p> <p><b>Cas exceptionnels et virement non exécutable</b> Dans certains cas exceptionnels, le Vendeur est prévenu que le Prestataire de Services de Paiement peut surseoir à l'exécution d'un virement dans le cas où : son exécution entraînerait un solde débiteur sur le Compte de Paiement ; pour tout motif tenant notamment à des impératifs légaux et réglementaires.</p> <p>Le Prestataire de Services de Paiement peut exclure une Transaction de Paiement de l'ordre de virement si cette transaction est reliée à un litige entre le Vendeur et le Payeur.</p> <p><b>Cas des remboursements demandés par le Payeur</b> Lorsque le Payeur demande un remboursement et que celui-ci est accepté et validé par le Vendeur, le Prestataire de Services de Paiement procède à un ordre de</p>	<p>particularly in the event of non-compliance with the laws relating to anti-money laundering and combating the financing of terrorism.</p> <p>When the Payment Services Provider refuses to execute a payment order, the Vendor is informed expeditiously and, in any case, within five (5) working days of the refusal.</p> <p><b>Time of receipt of a payment order and execution of the order</b> The payment orders are executed immediately after reception by the Payment Services Provider.</p> <p><b>Single identifier</b> A single identifier is assigned to each transaction performed as part of the processing of Payment Operations.</p> <p><b>Exceptional cases and non-executable transfer</b> In some exceptional cases, the Vendor is advised that the Payment Services Provider may suspend the execution of a transfer in the event that :  Its execution would result in a debit balance on the Payment Account ; For any reason including in particular legal and regulatory requirements.</p> <p>The Payment Services Provider may exclude a Payment Transaction from the transfer order if this transaction is related to a dispute between the Vendor and the Payer.</p> <p><b>Case of refunds requested by the Payer</b> When the Payer requests a refund and it is accepted and validated by the Vendor, the Payment Services Provider makes a payment order to the Payer by debiting the Vendor's Payment Account.</p>
--	---

<p>paiement en direction du Payeur en débitant le Compte de Paiement du Vendeur.</p> <p><b>Cas des impayés</b> Une transaction est dite « impayée » si, malgré la bonne application des procédures relatives aux transactions de paiement, le Payeur ou le prestataire de service paiement du Payeur remettent en cause la transaction.</p> <p>En cas d'impayé, le Vendeur mandate la Marketplace et le Prestataire de Services de Paiement pour effectuer toutes les opérations et formalités nécessaires au recouvrement des sommes dues, soit directement, soit via des prestataires de la Marketplace ou du Prestataire de Services de Paiement. Si nécessaire, le Vendeur mandate la Marketplace et le Prestataire de Services de Paiement pour le représenter auprès des administrations, instances et organismes concernés.</p> <p>Si malgré ces formalités, la révocation du paiement se confirme, le Vendeur accepte de voir la transaction être débitée sur son Compte de Paiement.</p> <p><b>FRAIS</b> L'ensemble des frais facturés par la Marketplace au Vendeur sont présents dans les Conditions Générales d'utilisation conclues entre la Marketplace et le Vendeur.</p> <p>Les versements effectués par le PSP sont réalisés déduction faite des abonnements, et commissions convenus entre la Marketplace et le Vendeur dans les CGU.</p> <p>D'éventuelles factures ou avoirs divers entre la Marketplace et le Vendeur pourront aussi être déduits des versements.</p>	<p><b>Cases on unpaid</b> A transaction is said “unpaid” if, despite the proper application of the payment transaction procedures, the Payer or its payment service provider dispute the transaction.</p> <p>In case of unpaid, the Vendor mandates the Marketplace and the Payment Services Provider to perform all operations and formalities necessary to recover the sums due, either directly or through providers of the Marketplace or the Payment Services Provider. If necessary, the Vendor mandates the Marketplace and the Payment Services Provider to represent it with the administrations, bodies and agencies concerned.</p> <p>If, despite these formalities, the revocation of the payment is confirmed, the Vendor accepts the debit on its Payment Account.</p> <p><b>FEES</b> All the fees charged by the Marketplace to the Vendor are included in the General Terms and Conditions between the Marketplace and the Vendor.</p> <p>The payments made by the Payment Services Provider are made net of subscriptions, and commissions agreed between the Marketplace and the Vendor in the GTC.</p> <p>Potential invoices or miscellaneous credit notes between the Marketplace and the Vendor may be deducted from the payments.</p>
---	---



<p><b>DUREE DU CONTRAT ET DATE D'EFFET</b></p> <p>Conformément à l'article 3, la durée du présent Contrat Cadre de Services de Paiement est liée à la durée des CGU. Ainsi toute résiliation des CGU entrainera la résiliation du présent Contrat Cadre de Services de Paiement et la clôture du Compte de Paiement.</p> <p>Le Contrat Cadre de Services de Paiement entre en vigueur après validation définitive de l'entrée en Relation d'affaires et ce pour une durée indéterminée.</p> <p><b>RECLAMATIONS</b></p> <p>Les réclamations commerciales qui portent sur les relations entre les Vendeurs ou Payeurs sur le fonctionnement des fonctionnalités d'achat de la Marketplace ne sont pas recevables auprès du Prestataire de Services de Paiement. Seules celles qui portent sur l'absence ou la mauvaise exécution d'un Ordre de Paiement sont visées par le présent article et par le Contrat Cadre de Services de Paiement.</p> <p>Les réclamations (contestations, droits d'opposition, d'accès et de rectification, etc.) peuvent être exercées gratuitement sur demande adressée à la Marketplace par courrier électronique à l'adresse email suivante : <a href="mailto:service.client@upfly.com">service.client@upfly.com</a></p> <p>Toute contestation ou requête relative à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un dysfonctionnement d'une des fonctionnalités du Service de Paiement fourni ou du Site Internet,</li> <li>à une information communiquée par le système de la Marketplace dans le cadre du Service de Paiement,</li> <li>à une erreur dans l'exécution d'un paiement ou dans son inexécution, ou dans la gestion du Compte de Paiement,</li> <li>à une erreur dans le prélèvement de commission, taxe ou frais bancaires par la Marketplace.</li> </ul>	<p><b>DURATION OF THE CONTRACT AND EFFECTIVE DATE</b></p> <p>In accordance with article 3, the term of this Payment Services Framework Contract is related to the term of GTC. Thus, any termination of the GTC will result in the termination of this Payment Services Framework Contract and the closing of the Payment Account.</p> <p>The Payment Services Framework Contract enters into force at the final validation of the entry of Business relationship for an indefinite period.</p> <p><b>CLAIMS</b></p> <p>Commercial claims relating to the relationship between Vendors and Payers or about functioning of the Marketplace's purchasing features are not receivable from the Payment Services Provider.</p> <p>Only those relating to the absence or the improper execution of a Payment Order are subject to this article and the Payment Services Framework Contract.</p> <p>Claims ( disputes, opposition rights, access and rectification, etc.) may be exercised free of charge on request addressed to the Marketplace by email to the following email address : <a href="mailto:service.client@upfly.com">service.client@upfly.com</a></p> <p>Any dispute or request relating to :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a malfunction of one of the Payment Services features provided or the Website,</li> <li>an information communicated by the Marketplace system as part of the Payment Service,</li> <li>an error in the execution of a payment or its non-execution, or in the management of the Payment Account,</li> <li>an error in the debiting of commissions, taxes or bank charges by the Marketplace.</li> </ul>
---	---

<p>doit être notifiée au Prestataire de Services de Paiement par le Vendeur dans les plus brefs délais à compter du jour où le Vendeur en a eu connaissance ou est présumé en avoir eu connaissance.</p> <p>Conformément à la recommandation 2015-R-03 de l'ACPR (4 Place de Budapest, 75436 Paris) du 26 février 2015, un accusé de réception sera envoyé sous dix (10) jours maximums.</p> <p>Un formulaire de déclaration de réclamation est également disponible sur le site internet du Prestataire de Services de Paiement: <a href="http://www.webhelp.com">http://www.webhelp.com</a>.</p> <p><b>SECURITE</b>  <b>Interruption du Site Internet</b>  Le Vendeur est informé que la Marketplace peut interrompre, occasionnellement, l'accès au Site Internet ou à tout ou partie de ses services :</p> <p>pour permettre les réparations, maintenances, ajouts de fonctionnalité, en cas de suspicion de tentative de piratage, de détournement de fonds ou de tout autre risque d'atteinte, sur demandes ou instructions émanant de personnes ou autorités compétentes habilitées.</p> <p>Le Prestataire de Services de Paiement ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages résultants éventuellement de ces suspensions.</p> <p><b>GARANTIE</b>  En raison de sa qualité d'établissement de paiement de droit français, le Prestataire de Services de Paiement est soumis à plusieurs garanties légales envers le Vendeur.</p>	<p>must be notified to the Payment Services Provider by the Vendor expeditiously after the Vendor becomes aware of it or is presumed to have been aware of it.</p> <p>In accordance with recommendation ACPR 2015-R-03 (4 Place de Budapest, 75436 Paris) of February 26, 2015, an acknowledgment of receipt will be sent within ten (10) days maximum.</p> <p>A declaration of claim form is also available on the Payment Services Provider's website: <a href="http://www.webhelp.com">http://www.webhelp.com</a></p> <p><b>SECURITY</b>  <b>Interruption of the Website</b>  The Vendor is informed that the Marketplace may interrupt, from time to time, access to the Website or all or part of its services:</p> <p>to allow repairs, maintenance, additions of functionality, if there is suspicion of an attempt at piracy, misappropriation of funds or any other risk, on requests or instructions from authorized competent persons or authorities.</p> <p>The Payment Services Provider cannot, under any circumstances, be held liable for damages resulting from these suspensions.</p> <p><b>GUARANTEE</b>  Due to its capacity as a payment institution under French law, the Payment Services Provider is subject to several legal guarantees towards the Vendor.</p>
--	--

<p>Le Prestataire de Services de Paiement n'accorde aucune garantie au Vendeur, à l'exception des garanties légales et des garanties prévues par le Contrat.</p> <p>En outre, il est expressément convenu entre les Parties que les dispositions du Code monétaire et financier français mentionnées à l'article L. 133-1-1, aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 133-7, aux articles L. 133-8, L. 133-19, L. 133-20, L. 133-22, L. 133-23, L. 133-25, L. 133-25-1, L. 133-25-2 et à l'article L. 133-26 ne sont pas applicables au Contrat.</p>	<p>The Payment Services Provider does not grant the Vendor any warranty other than legal warranties and warranties otherwise provided under the Contract.</p> <p>Furthermore, it is expressly agreed between the Parties that the provisions of the French Monetary and Financial Code mentioned in Article L. 133-1-1, in the third and fourth paragraph of the Article L. 133-7, in the Articles L. 133-8, L. 133-19, L. 133-20, L. 133-22, L. 133-23, L. 133-25, L. 133-25-1, L. 133-25-2 and in the Article L. 133-26 do not apply to the Contract.</p>
<p><b>RESPONSABILITES</b></p> <p>Conformément à l'article L. 133-22 du Code monétaire et financier, le Prestataire de Services de Paiement est responsable, sous réserve des articles L. 133-5 et L. 133-21 du Code monétaire et financier, de la bonne exécution de l'Opération de Paiement à l'égard du Vendeur jusqu'à réception des fonds par le prestataire de services de paiement du vendeur.. Lorsque le Prestataire de Services de Paiement est responsable d'une Opération de Paiement mal exécutée par sa faute, le Prestataire de Services de Paiement restitue sans tarder son montant au Payeur et rétablit le compte débité dans la situation qui aurait prévalu si l'Opération de Paiement mal exécutée n'avait pas eu lieu.</p> <p>Le Vendeur reconnaît être averti qu'il ne pourra présenter aucune réclamation au titre d'éventuels dommages directs et/ou indirects, tels que préjudice commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, ni de tout autre pertes et dommages, subis par un Vendeur, ou par un tiers, et qui pourraient résulter des prestations objet du présent Contrat ou du fait de l'exécution ou de l'inexécution de ses stipulations.</p> <p>Sauf stipulation contraire du présent Contrat Cadre de Services de Paiement ou des lois impératives et sans préjudice des autres</p>	<p><b>LIABILITY</b></p> <p>In accordance with Article L. 133-22 of the French monetary and financial Code, the Payment Services Provider is liable, subject to Articles L. 133-5 and L. 133-21 of the monetary and financial Code, for the proper execution of the Paying Operations towards the Vendor until receipt of the funds by the Vendor's payment services provider. When the Payment Services Provider is responsible for a Payment Operation that has been improperly executed by his fault, the Payment Services Provider shall promptly return the amount to the Payer and reinstate the debited account in the situation that would have prevailed if the Payment Operation had not been executed correctly.</p> <p>The Vendor acknowledges that it will be not able to make any claim for any direct and/or indirect damages, such as commercial prejudice, loss of customer , any business troubles, loss of profit, loss of brand image, or any other loss or damage suffered by a Vendor or by a third party that may result from the performance of this contract or the performance or non-performance of its terms.</p> <p>Unless otherwise stated in this Payment Services Framework Contract or the mandatory laws and without prejudice to other causes of exclusion or limitation of liability provided herein, the Payment Services</p>

<p>causes d'exclusion ou de limitation de responsabilité prévues par les présentes, le Prestataire de Services de Paiement ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout dommage causé par un cas de force majeure ou un événement hors de son contrôle ou de toute mesure ou dispositions législatives prises par les autorités françaises ou étrangères. Sont réputés constituer un cas de force majeure ou un événement hors de son contrôle, notamment, mais sans que cela soit limitatif : une panne d'électricité, un incendie ou une inondation, la grève de son personnel ou d'un de ses sous-traitant ou fournisseurs, un dysfonctionnement des systèmes interbancaires ou de paiement par carte bancaire, guerre, troubles, émeutes ou occupation du territoire par des forces étrangères, négligence d'un tiers dans le sens de la jurisprudence et de la doctrine telles que les personnes responsables de la livraison d'électricité ou des services de télécommunication.</p> <p><b>PROTECTION DES FONDS DU VENDEUR</b> Les fonds disponibles inscrits en solde créditeur du Compte de Paiement du Vendeur sont protégés sur un Compte de Cantonnement ouvert auprès d'un établissement de crédit.</p> <p><b>COMPTE DE PAIEMENT INACTIF</b> Un Compte de Paiement est réputé inactif si :</p> <p>(i) Le Compte de Paiement n'a fait l'objet d'aucune Opération de Paiement pendant une période de douze (12) mois au cours de laquelle, hors inscription de débit tenant le compte de frais et commissions de toutes natures, et</p> <p>(ii) le Vendeur titulaire du Compte de Paiement, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas</p>	<p>Provider shall under no circumstances be held liable for any damage caused by a case of force majeure or an event beyond its control or any measure or legislative provision made by the French or foreign authorities.</p> <p>Are deemed to constitute a case of force majeure or an event out of its control, including, but not limited to: a power failure, fire or flood, the strike of his staff or one of his sub- dealing or suppliers, malfunction of interbank systems or payment by bank card, war, unrest, riots or occupation of the territory by foreign forces, negligence of a third party in the sense of jurisprudence and doctrine such as those responsible delivery of electricity or telecommunication services.</p> <p><b>VENDOR'S FUNDS PROTECTION</b> The funds credited to the Vendor's Payment Account are protected on in an Escrow Account open with a credit institution.</p> <p><b>INACTIVE PAYMENT ACCOUNT</b> A Payment Account is deemed inactive if:</p> <p>(i) The Payment Account has not been the subject of any Payment Operation for a period of twelve (12) months during which, except debit registration, the account of fees and commissions of all kinds, and</p> <p>(ii) the Vendor holding the Payment Account, his legal representative or his authorized representative has not manifested himself in any form whatsoever with the Marketplace, or</p>
---	--

<p>manifesté, sous quelque forme que ce soit, auprès de la Marketplace, ou (iii) à l'issue d'une période de douze (12) mois suivant le décès du Vendeur. Le Vendeur et ses ayants droit sont informés par les présentes des conséquences qui y sont attachées.</p> <p>Les avoirs inscrits sur le Compte de Paiement inactif sont déposés à la Caisse des dépôts et consignations à l'issue d'un délai de dix (10) ans à compter de la date de la dernière Opération de Paiement hors inscription des débits tenant le compte de frais et commissions de toutes natures. Sauf en cas de décès du titulaire du compte où les avoirs inscrits sur le Compte de Paiement inactif sont déposés à la Caisse des dépôts et consignations à l'issue d'un délai de trois (3) ans après la date du décès du titulaire.</p> <p><b>PROPRIETE INTELLECTUELLE</b></p> <p>Aucun droit de propriété intellectuelle relatif à l'utilisation du Service de Paiement ou aux prestations fournies au travers de la Marketplace n'est transféré au Vendeur au titre du présent Contrat Cadre de Services de Paiement.</p> <p>Le Vendeur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits détenus par la Marketplace et au Prestataire de Services de Paiement, en s'interdisant notamment, toute reproduction, ou adaptation de tout ou partie des éléments intellectuels et matériels composant la Marketplace et ce quel que soit le support, actuel et futur.</p> <p>L'ensemble des droits relatifs aux logiciels de la Marketplace et du Prestataire de Services de Paiement sont la propriété pleine et entière de la Marketplace et du Prestataire de Services de Paiement. Ils font partie des informations confidentielles sans égard au</p>	<p>(iii)at the end of a period of twelve (12) months following the death of the Vendor. The Vendor and his assigns are hereby informed of the consequences attached thereto.</p> <p>The funds entered in the inactive Payment Account shall be deposited at the “<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>” at the end of a period of ten (10) years from the date of the last Payment Operation, excluding the recording of the debits holding the expense account and commissions of all kinds. Except in the event of the death of the account holder where the assets entered in the inactive Payment Account are deposited with the “<i>Caisse des dépôts et Consignations</i>” after a period of three (3) years after the date of the death of the holder.</p> <p><b>INTELECTUAL PROPERTY</b></p> <p>No intellectual property right relating to the use of the Payment Service or services provided through the Marketplace is transferred to the Vendor under this Payment Services Framework Contract.</p> <p>The Vendor undertakes not to infringe the rights held by the Marketplace and the Payment Services Provider, in particular by refraining any reproduction, or adaptation of all or part of the intellectual and material elements of the Marketplace whatever the support, current and future.</p> <p>All rights relating to the Marketplace and the Payment Services Provider software are the sole property of the Marketplace and the Payment Services Provider. They are part of the confidential information regardless of whether certain components may or may not be protected in the current state of the law by an intellectual property right.</p>
---	---

fait que certaines composantes puissent ou non être protégées en l'état actuel de la législation par un droit de propriété intellectuelle.

Les marques « WEBHELP PAYMENT SERVICES » sont la propriété du Prestataire de Services de Paiement. Le Vendeur s'engage à ne pas supprimer la mention de la marque « WEBHELP PAYMENT SERVICES » sur tout élément fourni ou mis à sa disposition par le Prestataire de Services de Paiement, tels que logiciel, document ou bannière publicitaire.

#### **CONFIDENTIALITE**

Le Vendeur s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant l'ensemble des techniques, commerciales ou de toute autre nature dont le Vendeur viendrait à avoir connaissance dans le cadre de l'exécution du Service de Paiement.

Cette obligation de confidentialité demeurera en vigueur pendant la durée de la souscription au Service de Paiement et pendant trois (3) ans suivant la date de résiliation du Contrat Cadre de Services de Paiement. Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont ou deviennent publiquement disponibles sans faute du Vendeur.

Les Parties reconnaissent que les Opérations de Paiement sont couvertes par le secret professionnel en application de l'article L.522-19 du Code monétaire et financier.

Marketplace and Payment Services Provider software and, where applicable, their documentation, are recognized by the Vendor as a work of the spirit that he and his staff members oblige themselves to consider as such by refraining from copying them, reproduce them, translate them into any other tongue or language, adapt them, distribute them for free or for a fee, or add to them any object that does not conform to their specifications.

The brands "WEBHELP PAYMENT SERVICES" are the property of the Payment Services Provider. The Vendor agrees not to remove the mention of the brand "WEBHELP PAYMENT SERVICES" on any item provided or made available by the Payment Services Provider, such as software, document or banner advertising.

#### **CONFIDENTIALITY**

The Vendor undertakes to respect the strictest confidentiality regarding all commercial techniques or any technique of other nature of which the Vendor would come to know in connection with the execution of the Payment Service.

This confidentiality obligation shall remain in effect for the duration of the subscription to the Payment Service and for three (3) years following the date of termination of the Payment Services Framework Contract. This confidentiality obligation does not apply to information that is or becomes publicly available without fault of the Vendor.

The Parties recognize that the Payment Operations are covered by professional secrecy pursuant to Article L.522-19 of the French monetary and financial Code.

<p><b>LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME</b></p> <p>En application des dispositions des articles L.561-2 et suivants du Code monétaire et financier, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, le Prestataire de Services de Paiement en sa qualité d'établissement de paiement est tenu à certaines obligations.</p> <p>Il doit notamment, réaliser toutes les diligences nécessaires à l'identification du Vendeur. Il doit en outre, s'informer de toute relation d'affaire ou opération à l'origine ou objet de l'opération et de la destination des fonds.</p> <p>Le Vendeur s'engage à accomplir toute diligence nécessaire pour permettre au Prestataire de Services de Paiement d'effectuer un examen approfondi des opérations, à l'informer de toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées sur son Compte de Paiement et à lui fournir tout document ou information requis.</p> <p>Le Vendeur reconnaît que le Prestataire de Services de Paiement peut être amené à mettre en place des systèmes de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes.</p> <p>Le Vendeur reconnaît que le Prestataire de Services de Paiement peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'ouverture du Compte de Paiement ou l'exécution d'une opération en l'absence d'éléments suffisants sur son objet ou sa nature. Il est informé qu'une opération réalisée dans le cadre des présentes peut faire l'objet d'un signalement à la cellule de renseignement financier nationale (TRACFIN).</p> <p>Ainsi, aucune poursuite fondée sur les articles 226-13 et 226-14 du code pénal et aucune action en responsabilité civile ne peut être intentée ni aucune sanction</p>	<p><b>ANTI-MONEY LAUNDERING AND COMBATING THE FINANCING OF TERRORISM</b></p> <p>Pursuant to articles L.561-2 et seq. of the French monetary and financial Code, relating to the participation of financial institutions in the anti-money laundering and combating the financing of terrorism, the Payment Services Provider as a payment institution is subject to certain obligations.</p> <p>In particular, he must perform all the necessary diligences to identify the Vendor. He must also inquire about any business relationship or transaction at the origin or purpose of the transaction and the destination of funds.</p> <p>The Vendor undertakes to perform all necessary diligence to enable the Payment Services Provider to carry out a thorough examination of the transactions, to inform him of any exceptional transaction in relation to the transactions usually recorded on their Payment Account and to provide him with any document or information required.</p> <p>The Vendor acknowledges that the Payment Services Provider may be required to set up surveillance systems for the purpose of anti-money laundering and combating the financing of terrorism.</p> <p>The Vendor acknowledges that the Payment Services Provider may terminate or defer the opening of the Payment Account or the execution of a transaction at any time in the absence of sufficient evidence as to its purpose or nature. He is informed that an operation carried out within the framework of the present can be the object of a report to the national financial intelligence unit (TRACFIN).</p> <p>Thus, no prosecution based on articles 226-13 and 226-14 of the Penal Code and no action in civil liability can be brought or any professional sanction pronounced against the Payment</p>
--	--

<p>professionnelle prononcée contre le Prestataire de Services de Paiement, leurs dirigeants ou leurs préposés qui ont fait de bonne foi les déclarations mentionnées aux articles L 561-15 et suivants du Code monétaire et financier.</p> <p><b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b></p> <p>Conformément au Règlement (UE) 2016/679, Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Prestataire de Services de Paiement, en qualité d'établissement de paiement, est qualifié de responsable de traitement des données personnelles collectées dans le cadre du présent Contrat.</p> <p><u>Données collectées</u></p> <p>Pour la fourniture des Services de Paiement, le Prestataire de Services de Paiement recueille les données personnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations d'identification du représentant légal du Vendeur, le cas échéant le mandataire et/signataire du représentant légal ainsi que les « bénéficiaires effectifs » (par exemple, nom, carte d'identité et numéro de passeport, nationalité, lieu et date de naissance, genre, photographie, adresse IP) ;</li> <li>- Les informations de contact clients (par exemple adresse mail, numéro de téléphone).</li> </ul> <p><u>Finalités des traitements</u></p> <p>Les données personnelles recueillies sont utilisées exclusivement pour les finalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution du présent Contrat ;</li> <li>- La gestion du risque, le contrôle et la surveillance liés au contrôle interne auquel est soumis le Prestataire de Services de Paiement ;</li> </ul>	<p>Services Provider, their managers or their agents who have made in good faith the declarations referred to in Articles L 561-15 et seq. of the French monetary and financial Code.</p> <p><b>COLLECTION AND PROCESSING OF PERSONAL DATA</b></p> <p>In accordance with Regulation (EU) 2016/679, General Data Protection Regulation (GDPR), the Payment Services Provider, as a payment institution, referred to as data controller in the framework of this Contract.</p> <p><u>Collected data</u></p> <p>In order to provide Payment Services, the Payment Services Provider collect the following personal data:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The identification information of the Vendor's <a href="#">legal representative</a>, where appropriate the agent and/or the authorized signatory and the «beneficial owners» ( such as the name, identity card, passport number, nationality, place and date of birth, gender, picture, IP address) ;</li> <li>- The client information contact (such as the email address, phone number).</li> </ul> <p><u>Purposes of the processing</u></p> <p>Personal data collected shall be processed exclusively for the following purposes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The performance of this Contract;</li> <li>- Managing risk, supervisory and monitoring related to internal control, which the Payment Services Provider is subject ;</li> <li>- Compliance with legal and regulatory obligations and notably, identify inactive accounts, <a href="#">anti-money laundering</a> and the <a href="#">financing of terrorism</a>,</li> </ul>
--	---



<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect des obligations légales et réglementaires et notamment, l'identification des comptes inactifs, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale ;</li> <li>- La gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition.</li> </ul> <p><u>Communication à des tiers</u> Les données personnelles collectées lors de l'entrée en relation, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, sont destinées au Prestataire de Services de Paiement en sa qualité de responsable de traitement. Elles pourront être communiquées dans les conditions relatives au secret professionnel aux entités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux entités membres du groupe auquel appartient le Prestataire de Services de Paiement, ainsi qu'à ses partenaires contractuels, dans les limites nécessaires à l'exécution des finalités décrites ci-dessus ;</li> <li>- A l'établissement de crédit teneur du compte de cantonnement (protection des fonds) du Prestataire de Services de Paiement ;</li> <li>- A l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR) ou toute autre autorité européenne équivalente dans le cadre du respect des obligations légales et réglementaires;</li> </ul> <p><u>Cas spécifiques de communication à des tiers</u> Pour les besoins de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, en vertu du Règlement UE 2015/847 du 20 mai 2015, en cas de virement de fonds, certaines des données doivent être transmises à la banque du</p>	<p>automatic information exchange related to accounts it tax matters ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Managing the claims concerning the right of access, deletion, correction and opposition.</li> </ul> <p><u>Communication to a third party</u> The personal data collected, both when entering into business relations and later on, are intended for the Payment Services Provider as data controller. Such data may be disclosed according to the rules relating to professional confidentiality to the following entities:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- The group entities to which the Payment Services Provider belongs and its contractual partners within the necessary limits of the performance of the purposes described above ;</li> <li>- The credit institution holding the Payment Services Provider escrow account (protecting funds) ;</li> <li>- The French Prudential Supervision and Resolution Authority (ACPR) or any equivalent authority to ensure compliance with legal and regulatory obligations ;</li> <li>- Where appropriate, in the event of subscription to a credit insurance offer, to the Payment Services Provider's partner insurance, subject to professional secrecy.</li> </ul> <p><u>Particular cases of communication to a third party</u> In order to ensure the <a href="#">anti-money laundering</a> and combating the <a href="#">financing of terrorism</a>, according to the European Regulation 2015/847, in case of fund transfer, some of the data should have to be transmitted to the</p>
--	---

<p>bénéficiaire du virement située dans un pays de l'Union européenne.</p> <p><u>Durée de conservation</u> Le Prestataire de Services de Paiement conserve les données collectées aussi longtemps que le requière la fourniture des services mentionnées ci-dessus ainsi qu'à l'issue de la relation contractuelle pendant une durée minimale de cinq (5) ans prévue à l'article L.561-12 du Code Monétaire et Financier. Si besoin, le Prestataire de Services de Paiement conserve certaines données pour une durée de dix ans pour répondre à ses obligations comptables.</p> <p><u>Droits et exercice</u> La personne concernée par le traitement dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses données personnelles ainsi que d'un droit d'effacement si les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière en vertu de l'article 17 du RGPD. Ces droits peuvent être exercés par e-mail accompagné d'une copie de tout document d'identité signé par le demandeur adressé à <a href="mailto:privacy@webhelp.com">privacy@webhelp.com</a>.</p> <p><u>Refus de communication</u> Le refus par le représentant légal du Vendeur, le cas échéant le mandataire et/signataire du Vendeur de communiquer tout ou partie de ses données peut entraîner le rejet de sa demande de service.</p> <p><b>CONVENTION DE PREUVE</b> Toutes les informations enregistrées dans les bases de données informatiques du le Prestataire de Services de Paiement relatives notamment aux instructions et confirmations de paiement reçues, aux demandes de virement et à l'exécution des opérations par le Prestataire de Services de Paiement, aux notifications adressées par le</p>	<p>transfer beneficiary's bank located in the European Union.</p> <p><u>Data retention period</u> The Payment Services Provider retains the data collected as long as is required for the purposes identified above and at least five (5) years at the end of the contractual relationship under Article L.561-12 of the Monetary and Financial Code. If required, the Payment Services Provider retains some data for ten years in order to meet its accounting obligations.</p> <p><u>Rights and exercise :</u> The person concerned by the processing has a right of access, to request the rectification and to erase its personal data as soon as no longer necessary in the light of the purposes for which the data were collected or processed under Article 17 of the GDPR. These rights may be exercised by sending an email with a copy of any identity document signed by the applicant addressed to <a href="mailto:privacy@webhelp.com">privacy@webhelp.com</a>.</p> <p><u>Refusal to disclose</u> The refusal of the Vendor's <a href="#">legal representative</a>, where appropriate the agent and/or the authorized signatory to communicate all or part of its data may cause the rejection of his service request.</p> <p><b>CONVENTION OF PROOF</b> All information stored in the computer databases of the Payment Services Provider including payment instructions and confirmations received, withdrawal requests and execution of transactions by the Payment Services Provider , the notifications sent by the Vendor and / or the Marketplace, have, until shown proof to the contrary, the same</p>
--	--

Vendeur et/ou la Marketplace, ont, jusqu'à preuve du contraire, la même force probante qu'un écrit signé sur un support papier, tant en ce qui concerne leur contenu qu'en ce qui concerne la date et l'heure à laquelle ils ont été effectués et/ou reçus. Ces traces inaltérables, sûres et fiables sont gravées et conservées dans les systèmes informatiques du Prestataire de Services de Paiement.

#### **SUSPENSION DU COMPTE DE PAIEMENT**

La suspension temporaire et immédiate d'un Compte de Paiement peut être prononcée par le Prestataire de Services de Paiement pour toute raison et notamment :

si le Vendeur n'a pas respecté les dispositions du Contrat Cadre de Services de Paiement,

si le Vendeur a fourni des données d'identification inexactes, périmées ou incomplètes,

en cas de risque de fraude, de blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ou de risque pouvant affecter la sécurité du Compte de Paiement ou du système du Prestataire de Services de Paiement,

,  
en cas de réception par le Prestataire de Services de Paiement d'un nombre important de remboursement, d'annulation d'ordres ou de contestation pour ordres non autorisés.

Cette décision est motivée et notifiée au Vendeur par tout moyen. La suspension du Compte de Paiement ayant pour objet de protéger le Vendeur, elle ne pourra en aucun cas donner lieu au versement de dommages intérêts au profit de ce dernier.

En fonction de la gravité du manquement au Contrat Cadre de Services de Paiement et notamment si le Bénéficiaire a vendu des produits illicites, le Prestataire de Services

probative force as a writing signed on a paper support, as regards both their contents and the date and time when they were made and/or received. These unalterable, safe and reliable traces are engraved and stored in the computer systems of the Payment Services Provider.

#### **PAYMENT ACCOUNT SUSPENSION**

The temporary and immediate suspension of a Payment Account may be pronounced by the Payment Services Provider for any reason and in particular :

if the Vendor has not complied with the provisions of the Payment Services Framework Contract,

if the Vendor has provided inaccurate, outdated or incomplete identification data, in the event of risk of fraud, money laundering or terrorist financing or risk that may affect the security of the Payment Account or the Payment Services Provider system,

if the Payment Services Provider receives a large number of refunds, cancellation of orders or contestation for unauthorized orders.

This decision is motivated and notified to the Vendor by any means. As the suspension of the Payment Account is intended to protect the Vendor, it may not in any case give rise to the payment of damages for the benefit of the latter.

Depending on the seriousness of the breach of the Payment Services Framework Contract and in particular if the Beneficiary has sold illicit products, the Payment Services Provider reserves the right to terminate the Payment Services Framework Contract in accordance with the provisions of the Article 20.

de Paiement se réserve le droit de résilier le Contrat Cadre de Services de Paiement conformément aux stipulations de l'article 20.

#### **RESILIATION DU CONTRAT**

En cas de résiliation des CGU, le Contrat Cadre de Services de Paiement est automatiquement résilié.

Le Vendeur peut résilier de plein droit le présent Contrat Cadre de Services de Paiement qui emportera clôture de son Compte de Paiement par lettre recommandée avec avis de réception suivant le respect d'un préavis d'un (1) mois. Il doit maintenir une Provision suffisante pour assurer la bonne fin des Opérations de Paiement en cours pendant le délai nécessaire à leur dénouement et le paiement des frais dus par lui.

En cas de manquement grave d'une Partie, le Contrat Cadre de Services de Paiement peut être résilié avec effet immédiat par simple notification écrite par l'autre Partie. Il est entendu par manquements graves réalisés par le Vendeur: communication de fausse information, exercice d'activité illégale contraire aux bonnes mœurs, blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme, menaces à l'encontre de préposés de la Marketplace, défaut de paiement, irrespect d'une obligation du Vendeur au titre des présentes, résiliation des relations entre le Vendeur, surendettement ou pour les personnes morales nomination d'un mandataire ad hoc, d'un administrateur judiciaire, ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation.

En cas de modification de la réglementation applicable et de l'interprétation qui en est faite par l'Autorité de régulation concernée affectant la capacité du Prestataire de Services de Paiement ou de ses mandataires à exécuter les Opérations de Paiement, le

#### **TERMINATION OF THE CONTRACT**

In case of termination of the GTC, the Payment Services Framework Contract is automatically terminated.

The Vendor may automatically terminate this Payment Services Framework Contract which will entail the closing of his Payment Account by registered letter with acknowledgment of receipt following a one (1) month notice. He must maintain a sufficient Provision to ensure the successful completion of the Payment Operations in progress during the period necessary for their settlement and the payment of the fees due by him.

In the event of a serious breach by a Party, the Payment Services Framework Contract may be terminated with immediate effect by written notice of the other Party. It is understood by serious breach made by the Vendor: communication of false information, exercise of illegal activity contrary to good morals, money laundering or financing of terrorism, threats against agents of the Marketplace, failure of payment, breach of an obligation of the Vendor hereunder, termination of the relationship between the Vendor, over-indebtedness or for legal persons appointment of an ad hoc agent, a judicial administrator, opening of a procedure of recovery or liquidation.

In the event of a change in the applicable regulations and the interpretation made by the relevant Regulatory Authority affecting the ability of the Payment Services Provider or its agents to execute the Payment Operations, Payment Services Framework Contract will be automatically terminated. The Vendor will no longer be able to send a Payment Order from the effective date of termination. The Payment

Contrat Cadre de Services de Paiement sera automatiquement résilié. Le Vendeur ne pourra plus transmettre d'ordre de paiement à compter de la date d'effet de la résiliation. Le Compte de Paiement pourra être maintenu pendant une durée de quinze (15) mois maximum à l'effet de couvrir les éventuelles contestations et réclamations ultérieures. Les Opérations de Paiement initiées avant la date d'effet de la résiliation ne seront pas remises en cause par la demande de résiliation et devront être exécutées dans les termes du Contrat Cadre de Services de Paiement.

La résiliation du Contrat Cadre de Services de Paiement entraîne la clôture définitive du Compte de Paiement. La clôture d'un Compte de Paiement ne pourra donner lieu à aucune indemnité quels que soient les éventuels dommages occasionnés par la fermeture de ce Compte de Paiement. Le Vendeur dont le Compte de Paiement a été clôturé par le Prestataire de Services de Paiement n'est pas autorisé, sauf accord exprès de la Marketplace, à ouvrir un autre Compte de Paiement. Tout Compte de Paiement ouvert en violation de cette disposition pourra être immédiatement clôturé par le Prestataire de Services de Paiement, sans préavis.

La Provision sur le Compte de Paiement objet de la clôture donnera droit à un virement au profit du Vendeur titulaire de ce compte suivant ses instructions sous réserve des opérations en cours et des éventuels impayés, rejets bancaires ou oppositions à venir.

Le Prestataire de Services de Paiement se réserve le droit de demander en justice réparation du préjudice qu'il aurait subi du fait de la violation du Contrat Cadre de Services de Paiement. La clôture du Compte de Paiement pourra donner lieu à des frais dans la limite de l'article L. 314-13 du Code monétaire et financier.

Account may be maintained for a period of up to fifteen (15) months in order to cover any disputes and subsequent claims. Payment Operations initiated prior to the effective date of termination will not be affected by the termination request and must be executed under the terms of the Payment Services Framework Contract.

The termination of the Payment Services Framework Contract entails the definitive closure of the Payment Account. The closing of a Payment Account may not give rise to any compensation, whatever the potential damage caused by the closing of this Payment Account. The Vendor whose Payment Account has been closed by the Payment Services Provider is not authorized, except with the express agreement of the Marketplace, to open another Payment Account. Any Payment Account opened in violation of this provision may be immediately terminated by the Payment Services Provider without notice.

The Provision on the Payment Account subject to the closing will be entitled to a transfer to the benefit of the Vendor holding this account according to his instructions subject to ongoing transactions and any potential unpaid, bank rejections or oppositions to come.

The Payment Services Provider reserves the right to seek compensation from the court for damages that it may have suffered as a result of the breach of the Master Payment Services Agreement. The closing of the Payment Account may give rise to costs within the limits of Article L. 314-13 of the French monetary and financial Code.

<p><b>MODIFICATION DU CONTRAT</b></p> <p>Le présent Contrat Cadre de Services de Paiement peut être amené à évoluer, notamment lorsque le cadre réglementaire évolue.</p> <p>Tout projet de modification du Contrat Cadre de Services de Paiement est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au Vendeur au plus tard deux (2) mois avant la date d'application proposée pour son entrée en vigueur.</p> <p>En l'absence de contestation écrite par lettre recommandée avec AR adressée à la Marketplace par le Vendeur avant l'expiration de ce délai de deux mois, ce dernier est réputé avoir accepté ces modifications. En cas de refus de la modification proposée, la Marketplace peut résilier le Contrat Cadre de Services de Paiement sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de celle-ci. Cette demande n'affecte pas l'ensemble des débits (frais, cotisations, paiement) dont le Vendeur reste redevable.</p> <p><b>GENERALITES</b></p> <p>Si l'une quelconque des stipulations non substantielles du Contrat Cadre de Services de Paiement est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité du Contrat Cadre de Services de Paiement.</p> <p>Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.</p> <p>En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses du Contrat Cadre de</p>	<p><b>MODIFICATION OF THE CONTRACT</b></p> <p>This Payment Services Framework Contract may evolve, particularly as the regulatory framework evolves.</p> <p>Any proposed amendment to the Payment Services Framework Contract shall be communicated in hard copy or other durable medium to the Vendor no later than two (2) months before the proposed date of application for its entry into force.</p> <p>In the absence of a written objection by registered letter with AR sent to the Marketplace by the Vendor before the expiry of this period of two months, the latter is deemed to have accepted these changes. In the event of a denial of the proposed change, the Marketplace may terminate the Payment Services Framework Contract at no charge, before the proposed effective date. This request does not affect all debits (fees, contributions, payment) of which the Vendor remains liable.</p> <p><b>MISCELLANEOUS</b></p> <p>If any of the non-substantive provisions of the Payment Services Framework Contract are void under any applicable law, it will be deemed unwritten, but will not void the Payment Services Framework Contract.</p> <p>The fact that one of the Parties does not claim a breach by the other Party of any of the obligations referred to herein shall not be construed for the future as a waiver of the obligation in question.</p> <p>In case of difficulty of interpretation between any of the titles and any of the clauses of the Payment Services Framework Contract, the titles will not be taken into account.</p>
--	--

<p>Services de Paiement il ne sera pas tenu compte des titres.</p> <p><b>LANGUE</b> Le présent Contrat Cadre de Services de Paiement est rédigé en langue française.</p> <p><b>RECEPTION DES TERMES CONTRACTUELS</b> Le présent Contrat est transmis au Vendeur, sur support durable. Le Prestataire de Services de Paiement s’engage à adresser au Vendeur, sur simple demande, les termes contractuels.</p> <p><b>DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS</b> Le Contrat Cadre de Services de Paiement est régi par le droit français. Toutes contestations relatives à la validité, l’interprétation, l’exécution ou la résiliation du Contrat seront par préférence réglées amiablement entre les Parties. Dans ce cadre, les Parties s’engagent à se concerter afin de régler le différend de manière amiable dans les meilleurs délais. Faute de règlement amiable dans le mois qui suit leur survenance, tous différends découlant du Contrat ou en relation avec celui-ci seront sera portés devant les cours et tribunaux compétents du ressort du siège social du Prestataire de Services de Paiement. Il est entendu entre les Parties qu’aucun procédé de règlement extrajudiciaire n’est prévu.</p>	<p><b>LANGUAGE</b> This Payment Services Framework Contract is written in French.</p> <p><b>RECEPTION OF CONTRACTUAL TERMS</b> This Contract is transmitted to the Vendor in a durable medium. The Payment Services Provider undertakes to send the Vendor, on simple request, the contractual terms.</p> <p><b>APPLICABLE LAW AND JURISDICTIONS</b> The Payment Services Framework Contract is governed by French law. All disputes relating to the validity, interpretation, execution or termination of the Contract will be, as a matter of preference, settled amicably between the Parties. In this framework, the Parties undertake to consult among themselves in order to settle the dispute amicably in the shortest time. Failing amicable settlement within one month of their occurrence, all disputes arising from the Contract or in relationship with the latter will be subject to the jurisdiction of the Commercial Court of Paris and the Court of Appeal. It is understood by both Parties that no extrajudicial settlement is foreseen.</p>
---	---